



**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL  
MITCHELL WEISER  
PRÉSENT LORS DU  
PROCHAIN STAGE**

P.12



**1E ÉDITION DE « TREG DJANET »  
83 PARTICIPANTS  
NATIONAUX ET  
ÉTRANGERS AU  
RENDEZ-VOUS**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 29 OCTOBRE 2024 // N°934 // PRIX 20 DA

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE GÉNÉRAL  
DE CORPS D'ARMÉE CUBAIN

**« CONSOLIDER  
LES RELATIONS  
MILITAIRES  
BILATÉRALES »**

P.2



ATTAQUES SIONISTES VISANT  
DES JOURNALISTES

**LE LIBAN SAISIT  
L'ONU**

P.4



UN RAPPORT DE L'ONS L'AFFIRME

**LE SECTEUR  
AGRICOLE MARQUE  
DES POINTS**

P.7



SAISON TOURISTIQUE 2024/2025

**REPRISE DES  
VOLS DIRECTS  
PARIS-DJANET**

P.5



**LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE  
EN VISITE D'ÉTAT AU SULTANAT D'OMAN**

## L'AXE ALGER-MASCATE SE RENFORCE

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE EST ARRIVÉ HIER À MASCATE POUR UNE VISITE D'ÉTAT AU SULTANAT D'OMAN. LE CHEF DE L'ÉTAT A ÉTÉ ACCUEILLI, À SON ARRIVÉE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MASCATE PAR LE SULTAN D'OMAN, HAITHAM BEN TARIQ. CETTE VISITE S'INSCRIT DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES LIENS DE FRATERNITÉ, DE COOPÉRATION ET DE CONCERTATION ENTRE LES DEUX PAYS. LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, A RENCONTRÉ À MASCATE, DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À OMAN, DANS LE CADRE DE CETTE VISITE.

Lire en page 3



**CRISE LIBYENNE**

### VISION COMMUNE ENTRE ALGER ET LE CAIRE

ALGER ET LE CAIRE PARTAGENT LA MÊME VISION POUR LA SORTIE DE CRISE EN LIBYE. LA VOIE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES EST POUR LES DEUX PAYS LA SOLUTION LA PLUS CONVENABLE POUR SORTIR LA LIBYE DE L'IMPASSE POLITIQUE ACTUELLE ET RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS LÉGITIMES DU PEUPLE LIBYEN À LA STABILITÉ, À LA PAIX ET AU DÉVELOPPEMENT.

Lire en page 3



SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CUBAIN

# «Consolider les relations militaires bilatérales»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'ANP a reçu, en audience, hier, au siège de l'État-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola, Vice-ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire représentant les différentes Forces de l'ANP, précise la même source.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, des Chefs de départements et des directeurs centraux de l'État-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, les 2 parties ont abordé «le contexte sécuritaire international», soulignant «la nécessité de conjuguer les efforts pour relever les défis et explorer les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays».

Les 2 parties ont également échangé leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun, note la même source.

À cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution, au terme de laquelle il a, tout d'abord, «souhaité la bienvenue à la délégation hôte», en soulignant que les relations entre l'Algérie et Cuba «sont profondes et se caractérisent par des liens d'amitié historiques, imprégnés de valeurs et de principes immuables». «Les relations entre l'Algérie et la



République de Cuba sont profondes et se distinguent par des liens d'amitié historiques, imprégnés de valeurs et de principes immuables, qui ont jeté les bases d'une coopération bilatérale exemplaire, basée sur l'entraide, la solidarité, ainsi que sur le soutien aux peuples opprimés et aux causes justes, à leur tête les questions sahraouie et palestinienne», a souligné le Général d'Armée. «Par ailleurs, les positions des 2 pays, dans le cadre du Mouvement des Non Alignés, se sont caractérisées par une conformi-

té et une convergence qui émanent d'une conscience commune de la nécessité d'instituer un Mouvement mondial qui défend les intérêts des pays en développement et rejette la polarité», a-t-il ajouté, relevant qu'à ce titre, «les contributions de l'Algérie et de Cuba ont eu un effet considérable et palpable sur l'action de ce Mouvement, dont les motifs ayant prévalu à sa création et au renforcement de ces activités restent d'actualité à l'aune des mutations mondiales actuelles». Le Général d'Armée a affirmé que «les rela-

tions entre les deux pays ont connu un développement continu au niveau des concertations et de la coordination des positions à l'égard des questions d'intérêt commun», en soulignant le souci de mettre en œuvre les visions stratégiques des dirigeants des deux pays, visant la promotion du partenariat entre les deux Armées.

«Les relations entre les 2 pays connaissent un développement continu au niveau des concertations, de la coordination des positions envers les questions d'intérêt commun et de la pro-

motion de la coopération multidimensionnelle, que ce soit au niveau politique et économique, ou encore dans le domaine du développement humain, comprenant, entre autres, la santé, la culture, les sciences et le sport», a-t-il soutenu. «Au sein de l'ANP, nous œuvrons à la concrétisation des visions stratégiques des dirigeants de nos deux pays, ayant pour objectif la promotion du partenariat entre nos Armées respectives, et ce, par la création d'une nouvelle dynamique dans le domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour sa mise en œuvre», a ajouté le Général d'Armée. De son côté, le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola «a fait part de sa joie de visiter l'Algérie», saluant à cette occasion «la ferme volonté qu'il a constatée chez Monsieur le Général d'Armée, Chef d'État-major de l'ANP, à consolider les relations militaires bilatérales et à les hisser à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays amis afin d'asseoir les bases d'une coopération fructueuse et bénéfique pour les deux parties». Au terme de cette rencontre, les deux parties «ont échangé des présents symboliques avant que le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola ne signe le Livre d'or de l'État-Major de l'ANP», conclut le communiqué.

R.N.

IL A SOULIGNÉ L'ATTENTION QUE L'ALGÉRIE PORTE À LA QUESTION SAHRAOUIE

## Le président du CNDH reçoit des militants suédois soutenant la cause sahraouie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani, a reçu des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, indique un communiqué du CNDH. «M. Zaalani a reçu des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, qui parcourent différents pays du monde entier pour faire connaître cette cause et plaider pour sa justesse», précise le communiqué. A cette occasion, M. Zaalani a passé en revue «les missions du CNDH et son rôle dans la promotion et la protection des droits de l'homme, sa présence dans l'ensemble du territoire national ainsi que ses interactions avec les mécanismes des droits de l'homme au niveau international». Ainsi, le président du CNDH a souligné que «l'attention que l'Algérie porte à la cause sahraouie découle de ses positions fermes et constantes exprimées à travers les divers fora internationaux, inspirées de sa doctrine novembriste, visant à soutenir tous les peuples dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination et au développement durable». L'occasion était pour M. Zaalani de «saluer les

magistrats intègres de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour leur haute éthique et leur objectivité, par lesquelles ils se sont distingués lors de leur récente décision finale, riche et aux multiples dimensions, et qui constitue un

solide appui pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Lors de cette rencontre, il a été question «des moyens d'élargir la sensibilisation à la cause sahraouie à travers une diplomatie populaire active visant toutes les

composantes de l'opinion publique dans les différents pays, notamment les parlements, en tant que porte-voix de la souveraineté populaire, à travers une action coordonnée, large et inclusive», ajoute le communiqué.

Y.B.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DES NATIONS UNIES REÇU A ALGER

## Les moyens de renforcer la coopération passés en revue

Le Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Ouissi, a reçu hier, Abdullah EL-Dardari, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur régional pour les Etats Arabes du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Y étaient présents, Mme la représentante résidente du PNUD en Algérie, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), ainsi que des cadres du ministère et de l'organisation onusienne. Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne pour le développement, évaluant la coopération existante et les projets en cours, notamment avec l'APRUE, et ce, suite à la réunion entre le ministre de l'Énergie et des Mines et la Représentante résidente du PNUD en Algérie. Les discussions se sont également concentrées sur les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'échange d'expériences et du soutien technique pour les projets en cours relatifs à l'efficacité énergétique, à la transition énergétique, au développement de modèles et à la gouvernance énergétique. Des pers-

pectives de développement de cette coopération ont été envisagées pour englober de nombreux domaines, notamment les énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque et énergie éolienne), le développement de l'hydrogène vert et son utilisation comme alternative énergétique afin de réduire l'empreinte carbone dans le secteur industriel, encourager un transport propre et durable, ainsi que diminuer l'empreinte carbone. Pour sa part, M. Dardari a exprimé son vif intérêt pour le développement de la coopération avec l'Algérie dans le domaine des programmes d'efficacité énergétique, des nouvelles énergies et des énergies renouvelables, ainsi que pour la transition énergétique et le développement de l'hydrogène vert, en mettant particulièrement l'accent sur les aspects juridiques et réglementaires de ce secteur. Il a également indiqué la disponibilité de l'équipe technique du PNUD pour organiser des rencontres avec les cadres et les experts algériens afin d'établir un plan d'action clair pour mettre en œuvre des projets concrets dans les plus brefs délais et adopter des programmes de formation pour développer le capital humain dans ces domaines.

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE EN VISITE D'ÉTAT AU SULTANAT D'OMAN

# L'axe Alger-Mascate se renforce

Après Le Caire où il a effectué dimanche une visite de travail et de fraternité marquée par des discussions importantes notamment sur une coopération renforcée entre les deux nations sur tous les dossiers importants, le président de la République Abdelmadjid Tebboune s'est rendu hier à Mascate où il a entamé une visite d'état historique dans le Sultanat d'Oman.

Cette seconde visite d'état du Président Tebboune devrait se conclure par le renforcement autant des relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays et les deux peuples, mais également par la mise en place de nombreux protocoles d'accords dans le domaine économique. Selon un communiqué de la présidence de la République, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays.

A Mascate, les entretiens politiques entre le président Abdelmadjid Tebboune et le Sultan Haïtham bin Tariq Al-Saïd se sont articulés autour des questions politiques d'actualité internationale, notamment la situation au Proche-Orient et en particulier l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, ainsi que les voies et moyens de raffermir l'action arabe commune en ce qui a trait à la question palestinienne, autant au sein des grands forums internationaux dont les Nations-Unies et leurs organismes régionaux, qu'au sein de la Ligue arabe et l'OCI. Historique, cette visite d'état de M. Tebboune à Oman est en fait la première qu'effectue un président Algérien dans ce pays qui voue une grande admiration et une grande amitié au peuple algérien, à ses leaders historiques et à sa révolution. En fait, les deux pays sont liés par des relations politiques solides depuis de nombreuses années, alors que sur le volet économique, énergétique en particulier, Alger et Mascate sont liés par plusieurs partenariats. Cette coopération énergé-



tique exemplaire est d'ailleurs matérialisée par le projet commun de production d'ammoniac et d'urée mis en place par la société Al-Djazairia al-Omania Lil Asmida (AOA) constitué par les Groupes algérien Sonatrach et omanais Suhail Bahwan Group Holding. Il y a également entre les deux pays la signature d'un protocole d'entente (MoU) entre Sonatrach et la société omanaise OQ Exploration & Production, filiale de OQ Global Integrated Energy Company. Cette coopération économique entre les deux pays devrait s'étendre à d'autres secteurs d'activités dont l'agriculture, les investissements, l'industrie pharmaceutique, la pétrochimie

et l'exploration des hydrocarbures. L'excellence des relations politiques

avec des points de vues partagés entre les dirigeants des deux Etats, est par ailleurs concrétisée par la mise en place d'une commission mixte entre les deux pays, mise en place en 1991 et dont la 8ème session s'était tenue en juin dernier à Alger. A l'issue de cette session, un accord sur la création d'un fonds commun d'investissement destiné à promouvoir la coopération dans des secteurs prometteurs tels que les industries alimentaires, la sécurité alimentaire et les technologies de l'information a été signé. En juin dernier, en ouvrant les travaux

de la 8ème session de la commission mixte algéro-omanaise, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger Ahmed Attaf avait mis en avant la convergence des positions (politiques, NDLR) de l'Algérie et du Sultanat d'Oman sur les questions majeures inhérentes au Monde arabe, en tête desquelles la cause palestinienne", avant de saluer le succès de la coopération économique entre les deux pays. M. Attaf s'est félicité de "la dynamique prometteuse et bénéfique que connaissent les relations algéro-omanaises ces derniers temps, laquelle augure de belles perspectives que nous souhaitons explorer de la

meilleure manière qui soit, au service de nos relations bilatérales et des causes de notre Nation arabo-musulmane". Le ministre s'est félicité du "niveau exceptionnel atteint par les traditions de concertation politique et de coordination entre nos deux pays frères, à différents niveaux et sur tous les plans".

De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Badr bin Hamad bin Hamoud al Busaidi, avait souligné que cette rencontre témoignait de "la profondeur des valeurs de fraternité ancrée entre les deux pays et peuples", saluant "les relations séculaires entre les deux pays, auxquelles sa Majesté le Sultan Haïtham Bin Tariq et son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vouent une grande importance, des relations fondées sur un respect immuable, une approche constante et une compréhension approfondie et réfléchie du rôle qui nous incombe, envers notre nation arabe et notre environnement géographique, et ce de par nos relations et notre coopération commune". La coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman devrait d'autre part englober d'importants secteurs dont les énergies renouvelables, l'agriculture saharienne, l'éducation, la Culture, l'industrie pharmaceutique, les hydrocarbures...Des sujets qui devaient être abordés par les deux délégations à l'occasion de la visite historique du président Abdelmadjid Tebboune au Sultanat d'Oman.

Merouane Korso

## CRISE LIBYENNE

### Vision commune entre Alger et Le Caire

Alger et Le Caire partagent la même vision pour la sortie de crise en Libye. La voie des élections présidentielles et législatives est pour les deux pays la solution la plus convenable pour sortir la Libye de l'impasse politique actuelle et répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen à la stabilité, à la paix et au développement.

La visite de Travail et de fraternité effectuée, dimanche dernier, par le président Abdelmadjid Tebboune en Egypte a été l'occasion de réitérer cette vision commune aux deux pays pour dépasser le statu-quo et les clivages politiques qui empêchent la Libye de sortir de l'ornière et d'aller de l'avant. « La solution en Libye doit être inter-libyenne, et elle réside dans la tenue d'élections légitimes », a déclaré à ce sujet le président Tebboune. « Nous soutenons la tenue d'élections en Libye et la conclusion d'un règlement politique » a dit, de son côté, le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi. Conscients et au fait des ingérences extérieures dans la crise libyenne ; les deux chefs d'états ont insisté sur la nécessité de préserver la souveraineté de la Libye et de faire cesser les ingérences étrangères dans les affaires internes de la Libye. Car, si la crise s'éternise en Libye,

et que le processus politique menant au processus électoral et au succès du projet de réconciliation nationale est toujours freiné, c'est qu'il y a des « mains sales » extérieures qui agissent, qui ne veulent pas de stabilité en Libye et que le statu-quo actuel favorise énormément. Tout le monde est d'accord sur le fait que la voie des élections électorales reste la meilleure solution pour la sortie de crise en

Libye, mais des entraves de toutes sortes souvent liées à des ingérences sounnoises ajournent à « l'infini » l'organisation des élections.

A qui profite le statu quo libyen ? Certainement pas aux Libyens ! La crise libyenne qui perdure depuis la chute et la mort de Mouammar Kadhafi, en 2011 se décline sous divers aspects. Elle est politique, militaire, sécuritaire, institutionnelle,

économique, financière...et sans institutions politiques légitimes dûment élues ayant la main sur tout le territoire libyen, elle ne fera que s'éterniser au profit de certains charognards étrangers assoiffés de sang et de gains et qui se foutent comme de l'an quarante de la paix en Libye et des intérêts fondamentaux du peuple libyen.

Boualem B.

## COOPÉRATION ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

### Ferme volonté de raffermir les relations économiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souhaité voir la grande commission mixte algéro-égyptienne se réunir début 2025, rappelant que l'Egypte était « le premier pays arabe en termes d'importations algériennes dont le volume s'élève à environ un milliard de dollars ». Le chef de l'Etat a indiqué avoir « donné le feu vert au ministre de l'Habitat à l'effet de traiter avec les frères égyptiens dans les domaines liés notamment à l'architecture et à la construction des villes nouvelles », mettant en exergue la grande expérience de l'Egypte en la

matière. Rappelons qu'après une entrevue en tête à tête des deux présidents, l'entretien s'est élargi aux autres membres des deux délégations. Le président Tebboune s'est félicité, des relations fraternelles et fortes entre l'Algérie et l'Egypte qui reposent sur des bases solides, incarnant plus de 70 ans de lutte commune. « Nos relations fraternelles sont fortes et reposent sur des bases solides incarnant plus de 70 ans de lutte commune dans la défense des fondements de la nation arabe », a-t-il affirmé dans une déclaration conjointe à la pres-

se avec le président d'Egypte, M. Abdel Fattah al-Sissi. De son côté, le président Al-Sissi a déclaré que les entretiens entre les deux parties ont porté sur « les voies et moyens de développer les relations et la coopération bilatérales » et que la Grande commission mixte algéro-égyptienne « tiendra prochainement sa 9e session au Caire pour une plus grande coopération entre les deux pays », rappelant les grandes opportunités de coopération entre l'Egypte et l'Algérie, ont été, « au centre de la rencontre qui a regroupé les délégations des deux pays ».

A LA DEMANDE DE L'IRAN SOUTENUE PAR L'ALGÉRIE

# Réunion d'urgence du Conseil de Sécurité

Soutenu par l'Algérie, la Chine et la Russie, l'Iran a officiellement saisi le Conseil de sécurité de l'ONU lui demandant une réunion d'urgence, afin de condamner les attaques sionistes qui ont visé ses territoires, tôt dans la matinée de samedi dernier.

La présidence suisse de l'instance onusienne a déclaré, lors d'une conférence de presse à New York, que la demande a été agréée et qu'une réunion est effectivement prévue, pour hier, en fin de journée. Une lettre a été envoyée par le chef de la diplomatie iranienne, M. Abbas Araghchi, au secrétaire général des Nations unies et au président du Conseil, où il demande «une réunion urgente du Conseil de sécurité, pour prendre une position décisive et condamner cette agression», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères à Téhéran, diffusé quelques heures avant l'annonce de la réunion. Dans la même lettre, rapportent plusieurs agences d'information, la diplomatie iranienne, tout en affirmant que «la plupart des projectiles lancés (par les forces sionistes, ndlr) ont été interceptés par la défense aérienne», indique que des dommages ont été causés aux sites ciblés, et plus grave, quatre soldats iraniens ont payé de leur vie le devoir de défendre leur pays. Enfin, l'adresse souligne en substance que les attaques constituent une violation de la



souveraineté de l'Iran, qui «se réserve le droit de répondre à cette agression criminelle», en vertu des droits conférés par la légalité internationale. Plus tôt dans la journée, et réagissant pour la première fois à l'agression sioniste, le guide suprême iranien a estimé qu'il ne fallait

«ni exagérer ni minimiser» les frappes qui ont ciblé le territoire de la République islamique. «Le mal fait par le régime sioniste ne doit être ni exagéré ni minimisé», recommande l'ayatollah Ali Khamenei, dénonçant un authentique fourvoiement de l'entité sioniste. «Les calculs du

régime sioniste doivent être déjoués. Ils (les forces sionistes, ndlr) doivent comprendre la force et la volonté de la nation iranienne», a martelé l'imam Khamenei, lors d'un moment de recueillement avec les familles des quatre soldats tombées en martyrs, samedi, rapporte

l'agence IRNA. La veille, la délégation permanente de l'Iran à l'ONU avait vivement dénoncé une «complicité américaine» dans les attaques de samedi, affirmant en substance que les bombardiers du régime sioniste ont utilisé «l'espace aérien irakien sous contrôle de l'armée américaine» et ont ouvert le feu «à 70 miles de la frontière avec l'Irak». L'agence Reuters, dans une évaluation publiée 24 heures après les attaques, soutient que les frappes sionistes avaient ciblé, notamment, des sites de fabrication de missiles, dans les zones frontalières de l'Irak, avec l'objectif tactique d'affaiblir le potentiel de production iranien. Réagissant à son tour à cette nouvelle montée des périls dans la région, le Secrétaire général de l'ONU appelle à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-Orient. Dans un communiqué lu par son porte-parole, Stéphane Dujarric, M. Guterres se dit «profondément alarmé» par l'engrenage fatal et réitère son appel urgent à la cessation des actions militaires sionistes, y compris à Ghaza et au Libna.

Y. B.

LE PAYS DE NELSON MANDELA NE LÂCHE PAS L'AFFAIRE

## L'Afrique du Sud soumet un mémorandum détaillé à la CIJ

L'Afrique du Sud a soumis, hier à la Cour internationale de justice (CIJ), à La Haye, un mémorandum détaillé contenant des faits, des preuves et des arguments supplémentaires pour prouver que l'entité sioniste commet un génocide à Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources diploma-

tiques sud-africaines, citées par l'Agence, le nouveau mémorandum comprend davantage de preuves, y compris des détails criminels, prouvant que l'entité sioniste commet effectivement un génocide dans la bande palestinienne. Après la démarche sud-africaine, l'entité sioniste doit déposer un contre-mémorandum avant le 28 juillet de l'année prochaine, selon la même source. Fin 2023, Pretoria avait déposé une plainte contre l'entité sioniste devant la CIJ pour violation de la Convention des Nations unies pour la prévention du génocide de 1948 dans la bande de Ghaza.

Au début de l'année en cours, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de prendre des mesures pour prévenir le génocide dans l'enclave palestinienne. Plusieurs pays, dont la Palestine, la Turquie, le Nicaragua, l'Espagne, le Mexique, la Libye et la Colombie, se sont joints à la plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la justice internationale. En mai dernier, la Cour a ordonné à l'entité sioniste de mettre fin à son offensive contre la ville de Rafah, située dans le sud de la bande de Ghaza.

Toutefois, l'entité sioniste poursuit son agression sur l'ensemble de la bande palestinienne ignorant les ordres de la CIJ ainsi que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à mettre fin immédiatement à l'agression contre Ghaza et de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide et améliorer la situation humanitaire dans l'enclave assiégée. Dans les trois dernières semaines, plus de 1.000 Palestiniens sont tombés en martyrs dans le nord de la bande, dans le cadre d'une énième opération sioniste génocidaire de nettoyage ethnique, selon la Défense civile palestinienne. Son porte-parole, Mahmoud Basal, déclare, dans un message vidéo qu'il a publié sur les réseaux sociaux, relayé lundi par des médias, que «l'armée (sioniste) a tué plus de 1.000 Palestiniens au cours de ses opérations militaires en cours pendant

environ trois semaines dans le nord de Ghaza». «L'armée (sioniste) tue tous ceux qui tentent de fournir des services aux Palestiniens assiégés dans le nord de la bande», indique le porte-parole de la défense palestinienne. «L'occupant mène une politique d'éradication ethnique dans le nord de la bande de Ghaza, au milieu du silence international», affirme-t-il. Basal appelle les organisations internationales et humanitaires «à travailler immédiatement et de toute urgence pour sauver les Palestiniens du nord de la bande de Ghaza».

L'armée sioniste poursuit sa guerre dévastatrice dans la bande palestinienne depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 43.000 martyrs, principalement des femmes et des enfants, et plus de 100.000 autres blessés. La guerre a déplacé presque toute la population du territoire dans un contexte de blocus permanent qui a entraîné de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments.

### L'entité sioniste frappe encore la ville de Tyr

L'entité sioniste frappe encore la ville de Tyr, après un raid matinal ayant fait 7 martyrs, ont rapporté des médias. De violentes frappes sionistes ont visé lundi en milieu de journée la ville côtière de Tyr, dans le sud du Liban. L'Agence libanaise d'information (ANI) a rapporté une série de raids aériens sionistes sur Tyr, où des nuages de fumée se sont élevés des sites visés, notamment un immeuble sur le front de mer. Le cœur de Tyr, qui abrite des sites antiques inscrits par l'Unesco sur sa liste du patrimoine mondial, a été visé le 23 octobre par des frappes les plus violentes depuis le début de l'agression sioniste. Le ministère libanais de la Santé a annoncé dimanche soir que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 2.672 martyrs et 12.468 blessés depuis le 8 octobre 2023. Le ministère a indiqué dans un communiqué que «les raids de l'ennemi (sioniste) sur le Liban samedi ont fait 19 martyrs et 108 blessés» dans le sud et l'est du pays. En outre, l'escalade de l'agression sioniste contre le Liban, qui se poursuit depuis le 23 septembre dernier, a déplacé 1,3 million de personnes, selon les autorités libanaises et l'ONU.

ATTAQUES SIONISTES VISANT DES JOURNALISTES

### Le Liban saisit l'ONU

Le Liban saisit l'ONU contre les attaques sionistes visant des journalistes, après que 3 d'entre eux sont tombés en martyrs vendredi.

Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé hier une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant les récentes attaques sionistes visant des journalistes et des installations médiatiques à Hasbaya, dans le district de Nabatiyé au sud du Liban, et dans la région d'Ouzai.

«Cette plainte a été déposée à la suite de consultations avec le ministère libanais de l'Information, et par l'intermédiaire de la mission permanente du Liban

auprès de l'ONU à New York», a indiqué la diplomatie libanaise dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise ANI.

«Le ciblage répété des médias par l'entité sioniste constitue un grave crime de guerre», souligne la diplomatie libanaise, appelant à «responsabiliser et à sanctionner l'entité sioniste, étant donné que de telles actions sapent les fondements d'une presse libre».

Soulignant l'importance de protéger les journalistes et d'assurer la libre circulation de l'information, le MAE libanais dénonce «des tentatives d'intimidation de ceux qui couvrent l'agression sioniste

contre le Liban». À cet égard, le Liban a exhorté les États membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à «prendre des mesures efficaces pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et mettre fin aux attaques sionistes en cours contre le Liban, qui ont un impact sur les civils, les journalistes et les secouristes».

L'ANI avait rapporté que «3 journalistes sont tombés en martyrs vendredi dans un raid de l'ennemi (sioniste) qui a visé leur résidence dans la ville de Hasbaya». Plusieurs représentants des médias sont tombés en martyrs ou blessés dans le sud du Liban depuis le début des agressions sionistes le 8 octobre 2023.

SELON DES PRÉVISIONS DU FMI

## Le pouvoir d'achat moyen, en Afrique subsaharienne, évalué à 15 dollars par jour



Selon les prévisions actualisées d'octobre 2024 du FMI, la richesse créée en Afrique subsaharienne à parité de pouvoir d'achat devrait atteindre l'équivalent de 15 dollars par jour et par habitant en 2025.

Cependant, la répartition trop inégale des revenus ainsi que la fuite des capitaux annihilent les effets positifs de cette création de richesse. Ce chiffre se base sur une projection de Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant à parité de pouvoir d'achat (PPA) de 5533 \$ par an en 2025. Ce dernier est en nette amélioration par rapport aux 5161,6 \$ prévus en

avril 2024. En outre, il s'agit de la huitième progression annuelle consécutive de cet indicateur depuis 2017, signe que la création de richesse dans la région suit une dynamique positive, malgré les nombreux défis à relever. Ce montant de 15 \$ par jour, ajusté selon le pouvoir d'achat (PPA), montre ce qu'une personne moyenne de la région pourrait consommer en théorie. Le PPA permet de comparer ce montant avec ce que l'on pourrait acheter aux États-Unis ou dans une autre économie de référence, en tenant compte des différences de coût de la vie dans chaque pays.

## L'Irak proteste à l'ONU pour l'usage de son espace aérien par l'entité sioniste

L'Irak proteste à l'ONU pour l'usage de son espace aérien par l'entité sioniste pour frapper l'Iran voisin, condamnant une « violation flagrante » de sa souveraineté. Dans cette note de protestation officielle au Secrétaire général de l'ONU et au Conseil de sécurité, l'Irak « condamne la violation flagrante perpétrée par l'entité sioniste dont les avions ont violé l'espace aérien et la souveraineté de l'Irak, utilisant l'espace aérien irakien pour exécuter une attaque contre la République islamique d'Iran, le 26 octobre », selon un communiqué du porte-parole du gouvernement, Bassim Alawadi, relayé par des médias. Le gouvernement irakien a réitéré son engagement total en faveur de la souveraineté et de l'indépendance de

l'Irak, affirmant « ne pas permettre l'utilisation de l'espace aérien ou du territoire irakien pour une quelconque agression contre d'autres pays, en particulier les pays voisins ». Dans la nuit de vendredi à samedi, l'entité sioniste a mené des attaques contre l'Iran, visant des sites militaires dans les provinces de Téhéran, Khouzistan et d'Ilam, avait indiqué la force de défense aérienne iranienne, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste. Ces nouvelles attaques sionistes contre l'Iran ont suscité de nombreuses réactions à travers le monde, condamnant une « atteinte » à la souveraineté du pays et une violation du droit international.

ELLE ORGANISE UNE SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES JOURNALISTES

## Air Algérie vulgarise la sécurité aérienne

La compagnie nationale Air Algérie a organisé, samedi dernier, une session de formation au profit des journalistes spécialisés dans le transport aérien sur la sécurité aérienne. Zoubida Tirane, ingénieur aéronautique, a expliqué la compagnie nationale a obtenu quatre certificats prouvant la qualité et la sécurité de ses services. Il s'agit là de certificats qu'elle renou-

vellera à chaque fois. Elle a ajouté qu'Air Algérie évolue dans un environnement organisationnel et réglementaire, qui combine les exigences de l'industrie aérienne internationale et les réglementations locales, Ait Algérie étant régie par les lois nationales relatives à l'aviation civile, sous l'autorité de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), relevant du ministère

des Transports. Elle se conforme également aux normes et recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à travers l'autorité de l'aviation civile (ANAC) ainsi qu'aux réglementations de l'Association internationale du transport aérien (IATA), EASA (European Union Aviation Safety Agency) et des pays dans lesquels elle opère».

FOOTBALL

## Lancement de la formation FIFA- FAF des formateurs d'entraîneurs

La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA), organise depuis le 26 octobre à Alger, un programme de formation destiné aux formateurs algériens, indique l'instance fédérale sur son site officiel.

Ce programme, qui prendra fin demain, a pour but de mettre à jour les connaissances et les méthodes pédagogiques des formateurs d'entraîneurs.

Ces derniers auront ensuite pour mission de transmettre leur savoir aux instructeurs non concernés



par ce stage, précise la même source. Cette formation permettra aux formateurs de partout dans le monde, d'apprendre un contenu standardisé de

manière interactive. Elle va également améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en Algérie, conclut le communiqué de la FAF.

TRAIN DE NUIT ALGER-ANNABA

## Les horaires dévoilés

La Société Nationale des Chemins de Fer (SNTF) a annoncé les horaires de circulation du train de nuit sur la ligne Alger - Annaba - Alger.

La société a précisé sur Facebook que les voyages du train de nuit seront quotidiens avec des arrêts aux gares de : El

Harrach, Bouira, Beni Mansour, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Constantine, El Harrouch et Azzaba.

Le départ de la gare d'Alger vers Annaba est prévu à 18h40, tandis que le départ de la gare d'Annaba vers Alger est programmé à 20h20.

SAISON TOURISTIQUE 2024/2025

## Reprise des vols directs Paris-Djanet

Les dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-De-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud Ben Mokhtar de Djanet (Algérie) ont repris dimanche dernier pour la 3ème saison consécutive.

Un premier atterrissage d'appareil en provenance de Paris a été enregistré tôt dimanche, avec à son bord le premier groupe de touristes à destination du Tassili, Djanet.

Les touristes se sont vus accorder toutes les facilités de séjour, dont notamment l'établissement, sur site, du visa d'entrée, en sus d'autres services accomplis au niveau du guichet unique ouvert au titre de la saison 2022/2023,

pour permettre aux touristes étrangers de rallier aisément les destinations sahariennes d'attrait touristique. Tous les moyens nécessaires permettant l'accès facile des touristes ont été mobilisés, en vertu des directives de l'Etat aux différents services aéroportuaires, dont la police des frontières et la DTA, pour assurer la fluidité des procédures d'entrée à la satisfaction des touristes.

La saison de tourisme saharien devrait connaître d'importants flux touristiques au regard des facilités prônées, dans cet optique, par l'Etat, en l'occurrence l'établissement direct des visas au profit des touristes ralliant le territoire national via les postes frontaliers.

## Saidal lance sa première étude de bioéquivalence

Le groupe Saidal vient de lancer sa première étude de bioéquivalence. Le « Biocentre Équivalent » est le premier du genre dans le pays à réaliser les études de bioéquivalence nécessaires, car il vérifie l'efficacité des médicaments génériques par rapport à leurs médicaments de référence équivalents. Ce centre est une source de fierté nationale pour l'industrie, la production pharmaceutique et le secteur de la santé. Le Biocentre occupe une position majeure dans l'accréditation de l'efficacité et de la sécurité des médicaments génériques.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
RABAH YUCEF RABAHDIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
NOURDINE BRAHMIRedaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dzTEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dzImpression SIA  
Alger Bab Ezzouar«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

UTILISATION DES TECHNOLOGIES NUCLÉAIRES EN MÉDECINE

# La Chine y apporte son expertise

Une délégation de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC), conduite par le vice-président de la compagnie, Qiao Gang a été reçue, au ministère de l'Energie et des Mines, afin de discuter des perspectives de développement de la coopération algéro-chinoise dans le domaine des technologies nucléaires appliquées en médecine.

Les relations historiques de l'Algérie avec la Chine remontent à la date de création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) où, la Chine, a été le premier pays non-arabe, qui l'a immédiatement reconnu en 1958, avant que ces relations ne se développent davantage au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Aujourd'hui, les deux pays ambitionnent de promouvoir le partenariat stratégique global qui les lie depuis 2014 à des niveaux supérieurs et d'ouvrir de plus larges horizons au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples, de manière à réaliser leurs aspirations en pleines mutations mondiales. Ceci entre dans le cadre des efforts visant à se positionner en force aux niveaux régional et international, partant de l'attachement des deux Etats au principe de respect et aux intérêts mutuels et de la volonté des dirigeants des deux pays de maintenir une concertation continue et une coopération étroite. Les discussions entre les deux parties ont porté essentiellement sur "le développement de la coopération algéro-chinoise, notamment dans l'utilisation des technologies nucléaires en médecine et les procédures d'imagerie diagnostique". De plus, les deux parties ont également abordé "les discussions en cours pour la réalisation du projet de production des radios pharmaceutiques destinées à la lutte contre le cancer, au Centre national de recherche atomique



de Birine (CNRB) à Djelfa, et ce, dans le cadre d'orientation des investissements vers les techniques et applications nucléaires à usage médical". Saisissant l'occasion de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "l'état des relations de coopération entre le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et la CNNC, dans le domaine de l'énergie nucléaire et de ses utilisations actives et passives à des fins pacifiques ainsi que les perspectives de développement de cette coopération". Les deux parties ont, en outre, abordé le bilan des échanges entre les membres du groupe de travail réunissant des experts du

COMENA et de la CNNC, visant à établir un plan d'action clair pour la coopération, basé sur les utilisations actuelles des sciences, techniques et applications nucléaires dans le domaine médical et la lutte contre le cancer en Algérie. Par ailleurs, les deux parties ont exploré les différents domaines offrant des opportunités d'échange d'expertises et de solutions aux intérêts communs, à travers la création de groupes de travail multidisciplinaires dans le secteur de l'énergie nucléaire et de ses utilisations actives et passives à des fins pacifiques.

## Bref rappel de la constitution du groupe de travail entre les deux parties

Au début du mois de décembre 2023, le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC) ont décidé, à

Alger, de constituer un groupe de travail regroupant des experts des deux instances pour définir les domaines de coopération bilatérale, notamment en ce qui concerne les applications médicales de la technologie nucléaire. Cette décision a été prise lors de l'audience accordée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à une délégation de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC), conduite par son PDG, Yu Jianfeng, en présence du Commissaire à l'énergie atomique et de cadres du ministère et du COMENA. Ce groupe mixte aura à "élaborer un plan d'action en matière de coopération, en tenant compte des données actuelles sur l'utilisation en Algérie des sciences, technologies et applications nucléaires dans la lutte contre le cancer", tout en définissant les besoins nationaux en la matière, a indiqué, à ce moment là, un communiqué du ministère de l'Energie

et des Mines. La rencontre a été l'occasion d'évoquer les relations de coopération entre le COMENA et la CNNC dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, ainsi que ses perspectives de développement. L'accent a été mis sur le développement de la coopération dans les applications médicales de la technologie nucléaire, notamment l'imagerie diagnostique et la production des radio-isotopes en Algérie, lesquels sont utilisés dans l'industrie, l'agriculture, mais aussi dans le domaine médical pour le diagnostic des pathologies et le traitement des cancers, a conclu le communiqué. Aujourd'hui donc, les discussions entre les deux parties ont porté essentiellement sur "le développement de la coopération algéro-chinoise, notamment dans l'utilisation des technologies nucléaires en médecine et les procédures d'imagerie diagnostique". **Said Ben**

## SECTEUR AGRICOLE

### Un accord cadre pour la stabilisation du marché national de la viande blanche

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Chorfa, a supervisé, hier, la cérémonie de signature d'un accord cadre entre les cadres du Groupe Agrolog, et la Caisse Nationale de Mutualité Agricole, CNMA. Le but de cet accord est de renforcer l'approvisionnement du marché national avec la viande blanche notamment pendant la période du Ramadan. Et cet accord vient comme démarche d'anticipation prise par le ministère de l'Agriculture

et du Développement Rural, en vue de garantir la disponibilité des produits agricoles de large consommation, et ce, à travers le partenariat entre les acteurs de différentes structures pour constituer un stock de viande blanche destiné à réguler le marché national en coopération avec aussi bien les éleveurs que la Société Algérienne de Régulation des Produits Agricoles (SARPA), et les Entrepôts Frigorifiques de la Méterannée (Frigomedit).

### Alger : Suspension des rendez-vous pour les visas au centre VFS Global

Le centre de demande de visa VFS Global a annoncé, hier lundi, le report des rendez-vous pour les demandes de visa, en raison des perturbations de circulation autour de ses locaux. En effet, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le centre a précisé qu'il n'est actuellement pas possible de déposer des demandes de visas sans rendez-vous, y compris pour les ascendants et les

conjoints de citoyens français. Par ailleurs, la même source a ajouté que le traitement des demandes de renouvellement des titres de séjour sera temporairement suspendu, du 28 au 31 octobre 2024. Enfin, VFS Global a, toutefois, indiqué que les services d'assistance téléphonique et par e-mail, ainsi que le service de récupération des passeports, resteront opérationnels durant cette période.

## CHANGEMENT À LA TÊTE DU HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

### Mabrouk Zaid Al-Khair succède à Bouabdallah Ghoulamallah

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a procédé, hier, à l'installation du Professeur Mabrouk Zaid Al-Khair, en qualité du président du Haut Conseil suprême Islamique (HCI) et ce, en application du décret présidentiel publié le 14 octobre 2024. Lors de la séance d'investiture, le Premier ministre a débuté son discours en félicitant le nouveau président du Conseil suprême islamique pour la confiance que lui a accordée le président de la République. Le Premier ministre a souligné la grande importance que le Président attache à cette institution constitutionnelle de référence, compte tenu du rôle important et central qu'elle joue pour faire rayonner la véritable religion islamique, avec ses principes, ses fondements authentiques et sa juste compréhension, et la mettre à l'abri de toute influence politique ou exploitation idéologique en s'efforçant de corriger les fausses perceptions. Larbaoui a également tenu à saluer la riche carrière du Dr Mabrouk Zaid Al-Khair, en tant que personnalité érudite et religieuse qui a consacré sa vie à la science et à ses travaux sur la connaissance, les écrits et les sciences de la charia. A noter, au passage que la cérémonie d'installation du nouveau

président du HCI, s'est déroulée sur instruction du Président de la République, au siège du Conseil suprême islamique, en présence du doyen de la Grande Mosquée d'Alger, Djamaâ El Djazair, Mohamed El Mamoun El Kasmi El Hussein, Youssef Belmejdji, ministre des Affaires religieuses et des Dotations, et le conseiller du président de la République, le chargé des affaires religieuses, des Zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, outre les membres du Conseil suprême islamique. Pour rappel, le 16 octobre dernier, le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a nommé le Professeur Mabrouk Zaid Al-Khair, en qualité du président du Haut Conseil Islamique (HCI). Selon un décret présidentiel publié dans le dernier numéro du Journal Officiel, Mabrouk Zaid Al-Khair a été nommé président du Conseil supérieur islamique, succédant, ainsi, à Bouabdallah Ghoulamallah. Ce dernier est à la tête de l'institution depuis 2016. Ainsi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions de Bouabdallah Ghoulamallah; et ce, conformément à un décret présidentiel paru au journal officiel n°66 du 30 septembre 2024. **S.B.**

UN RAPPORT DE L'ONS L'AFFIRME

# Le secteur agricole marque des points

Selon l'ONS, au deuxième trimestre 2024, la valeur ajoutée du secteur agricole, y compris la pêche, a progressé de 6,4%, indiquant un rebond du rythme de croissance par rapport à l'augmentation de 2,8% enregistrée durant la même période de l'année 2023. La croissance dans le secteur agricole a atteint 6,5%, tandis que celle du secteur de la pêche a enregistré une hausse de 0,5%, contrairement à une baisse de 1,7% observée au même trimestre de 2023.

Concernant les industries extractives, la valeur ajoutée a enregistré une hausse de 2,7%, par rapport à une performance de 8,0% observée l'année précédente. Cette croissance est surtout le résultat d'une hausse de l'activité dans le secteur pétrolier.

La valeur ajoutée des industries extractives, exprimée en valeurs courantes, a été de 1 131,4 milliards de dinars, par rapport à 1 148,6 milliards de dinars durant le même trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 1,5%.

Au cours du deuxième trimestre 2024, la valeur ajoutée des industries manufacturières a crû de 4,3%, par rapport à une augmentation de 1,0% enregistrée au cours de la même période de l'année précédente. La valeur ajoutée des industries manufacturières, en valeur courante, s'est établie à 929,4 milliards de dinars au deuxième trimestre 2024, par rapport à 854,9 milliards de dinars au même trimestre de 2023, ce qui correspond à une hausse de 8,7%.

Concernant le secteur de la construction, le volume de la valeur ajoutée a enregistré une hausse de 3,5%, un ralentissement par rapport à la croissance de 4,0% constatée durant la même période l'année précédente. La valeur ajoutée du secteur de la construction a atteint 1 161,1 milliards de dinars au deuxième trimestre 2024, comparativement à 1 067,2 milliards de dinars au cours du même trimestre en 2023, marquant une hausse de 8,8%.

Par ailleurs, le rapport de l'ONS révèle que le volume des importations de biens et services a fortement augmenté de 13,3% au deuxième trimestre 2024, tandis qu'une hausse de 9,6% avait été constatée au deuxième trimestre 2023.

La forte hausse s'explique surtout par l'augmentation des importations de biens, qui ont



enregistré une hausse de 14,6% au deuxième trimestre 2024, en comparaison avec 9,1% durant la même période en 2023.

Les importations de services ont enregistré une hausse de 4,0% au deuxième trimestre 2024, en comparaison avec une augmentation bien plus élevée de 13,0% observée durant la même période de l'année précédente.

Quant aux exportations de biens et services, elles ont connu une progression de 2,0% au deuxième trimestre 2024, au lieu d'une augmentation de 0,8% durant la même période en 2023. En ce qui concerne les biens, leur exportation a crû de 0,9%, contre une hausse de 1,1% l'année précédente. En revanche, les exportations de services ont affiché une forte hausse de 14,7% au deuxième trimestre de

2024. Au deuxième trimestre 2024, la dépense de consommation finale totale a progressé de 3,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente, où elle avait connu une hausse de 4,4%. La dépense de consommation finale des ménages a enregistré une augmentation de 4,1%, marquant une décélération par rapport à la hausse de 4,6% enregistrée au deuxième trimestre de l'année 2023.

La consommation finale des administrations publiques a augmenté de 2,3%, par rapport à une hausse de 3,8% enregistrée au deuxième trimestre de 2023. Par ailleurs, la croissance en volume a été principalement soutenue par plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, les industries manufacturières, le « commerce et la réparation d'au-

tomobiles et d'articles domestiques », ainsi que les transports et communications. Ces secteurs ont enregistré des taux d'accroissement de 6,5%, 4,3%, 6,0% et 4,8% respectivement, selon un rapport de l'ONS. Au cours de cette période, le secteur des industries extractives a enregistré une hausse de 2,7%, indiquant une baisse significative du rythme de croissance par rapport à l'augmentation de 8,0% constatée au même trimestre de 2023. Au deuxième trimestre 2024, la demande intérieure a connu une augmentation de 6,5%, indiquant une légère décélération par rapport à la hausse de 6,8% enregistrée au même trimestre l'année précédente. Cette augmentation est surtout due à une forte hausse de la formation brute de capital

fixe, qui a progressé de 11,6%, ainsi qu'à une consommation finale des ménages en hausse de 4,1%, contre 4,6% l'année précédente.

Quant à la consommation finale des administrations publiques, elle a connu une augmentation de 2,3%, comparée à une hausse de 3,8% enregistrée durant la même période de l'année 2023. Le Produit Intérieur Brut, en valeurs courantes, a atteint 8784,5 milliards de dinars au deuxième trimestre 2024, contre 8288,4 milliards de dinars durant le même trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 6,0%. Cela se traduit par une hausse du niveau général des prix de 2,3%, après une baisse de 2,6% l'année précédente.

Inès B.

## GRUPE SAIDAL

### Le chiffre d'affaires en hausse au 1er semestre 2024

Le groupe Saïdal a réalisé un chiffre d'affaires de 11 697 943 280, 24 DA au premier semestre 2024 contre 9 345 790 493,67 DA au premier semestre 2023. C'est ce qui ressort des résultats financiers du premier semestre 2024 du Groupe, rendu public par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB). Pour rappel, le chiffre d'affaires du groupe Saïdal s'est établi autour de 19,5 milliards de dinars (DA) en 2023, contre 14,6 milliards de dinars en 2022, soit une progression de 35%. En termes de volumes de

production, le groupe a produit pas moins de 130 millions d'unités de vente en 2023, contre près de 107 millions d'unités en 2022, et le nombre de médicaments produits a atteint 160 produits, dont 80 qui étaient en rupture. notons que le groupe Saïdal ambitionne de réaliser à court terme 10% de son chiffre d'affaires à travers des exportations, en ciblant en priorité le marché africain. Le groupe exporte actuellement ses produits vers la Libye et a entamé l'enregistrement de ses médicaments dans plus de 10 pays africains. Il s'agit

notamment du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et de l'Afrique du Sud. Outre les huit unités de production en activité actuellement, Saïdal a lancé la construction de neuf nouvelles usines spécialisées conçues selon les normes internationales visant notamment à produire des matières premières dans l'objectif d'augmenter le taux d'intégration (cristaux d'insuline, antibiotiques, cardiologie, diabétologie, oncologie, bio-similaires, anti-inflammatoires, botox).

I.B.

## Al Baraka Bank lance 2 nouveaux produits immobiliers

Al Baraka Bank met sur le marché deux nouveaux produits immobiliers à des taux avantageux de 1% et 3% pour le financement d'un bien et l'aménagement sans hypothèque ni garantie d'assurance.

Le premier produit s'inscrit dans une approche novatrice en matière de financement immobilier à taux réduit.

Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien actif des autorités supérieures du pays», souligne Karim Saïd, divisionnaire à la Banque Al Baraka Algérie. Le produit est accessible aux personnes disposant d'un revenu minimum de 40.000 dinars algériens (DA), avec une flexibilité permettant aux couples de combiner leurs revenus pour optimiser leur capacité d'emprunt. Pour

les revenus ne dépassant pas 120.000 DA (équivalent à 6 fois le salaire national minimum garanti (SNMG)), la banque propose un taux particulièrement avantageux de 1%.

Les clients dont les revenus se situent dans la tranche supérieure entre 120.000 et 240.000 DA bénéficient, quant à eux, d'un taux attractif de 3%.

Ce financement peut couvrir jusqu'à 90% de la valeur du bien immobilier et s'étendre sur une période maximale de 25 ans, offrant ainsi une grande souplesse dans la gestion du remboursement. Il s'applique aux logements collectifs d'une valeur maximale de 12 millions DA, englobant aussi bien les projets de promotion immobilière publique que privée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de la Santé  
Direction de la Santé de la wilaya de Blida  
Etablissement Public Hospitalier de Blida  
NIF/099709019218711  
E-MAIL :bureaudesmarchesephdeblida@gmail.com

**Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales 04/2024**

L'Etablissement Public Hospitalier de Blida lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à l'acquisition ; l'installation et mise en service des équipements médicaux au profit des services de l'EPH de Blida l'année 2024 en :

- LOT N°01 : MATERIEL STERILISATION.
- LOT N°02 : MATERIEL EXPLORATION.
- LOT N°03 : MATERIEL ENDOSCOPIE.
- LOT N°04 : MATERIEL DE REDUCATION .

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adressent aux opérateurs économiques (fabricant, importateur et les détaillant ou grossiste) disposant d'un agrément du ministère de la santé, Ministère de l'industrie pharmaceutiques ou service comptent ayant attestations de bonne exécution des SEPT (07) (2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023 ) Ayant dernières Années la moyenne de chiffre d'affaire de trois derniers années (2021-2022-2023) égale classe par lots :

lot n01 :chiffre d'affaire de 170 000,00 DA et plus  
Lot n°02 :chiffre d'affaire de 4 000 000,00 DA et plus  
Lot n°03 :chiffre d'affaire de 6 000 000,00 DA et plus  
Lot n°04 :chiffre d'affaire de 2 000 000,00 DA et plus

- Pour le cas des détaillants il est demandé de joindre un certificat C20 justifiant le chiffre d'affaire réalisé.
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés (sous-direction des finances et des moyens) contre le paiement d'une somme de trois mille dinars . 3 000,00 DA non remboursable. Les offres doivent être déposées à la Sous-direction des finances et du moyen de l'EPH de Blida accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier de charges à l'adresse suivante :

Etablissement Public Hospitalier de Blida  
Sous-direction des finances et du moyen  
Hôpital Trichine Brahim  
Avenue Kritli Mokhtar Blida

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

**Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales**

Ayant pour objet relative l'acquisition ; l'installation et mise en service des équipements au niveau de L'EPH de Blida « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Cette enveloppe abritera trois autres enveloppes séparées le premier « dossier de candidature », la deuxième « offre technique » et la troisième « offre financière »

**Le dossier de candidature :** doit être accompagné des pièces suivantes :

- 1)La déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cachetée selon le joint en annexe du présent cahier des charges.
- 2)La déclaration de probité renseigné, daté, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 3)Une délégation de pouvoir en cours de validité renseigné, daté, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 4)Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique, certifiée conforme par le centre national de registre de commerce et lié à l'activité pour évaluer la qualité de soumissionnaire.
- 5)Statut de la société.
- 6)Engagement de délai de livraison (renseigné, et paraphé)
- 7)Engagement de délai de garantie (renseigné, et paraphé)
- 8)Attestations de bonne exécution des marches Portant sur marche similaire délivré par un opérateur public des sept dernières années( 2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023)
- 9)Copie de l'agrément de ministère sante ou du ministère de l'industrie pharmaceutiques ou service comptent.
- 10)Les bilans comptable de trois dernières années (2021-2022-2023).
- 11)Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires à savoir :(capacité professionnelles, capacité financières et capacité technique.)
- 12)Numéro d'identification fiscal (NIF)
- 13)Numéro d'identification statistique (NIS)

**II- L'Offre technique** doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1) La déclaration à souscrire renseigné, daté, signé et paraphe par le soumissionnaire.
- 2) Proposition techniques (fiches techniques) des équipements en langue française (précisions de la marque, le type et l'origine).
- 3) La mémoire technique justificatif (modèle jointe).
- 4) Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédé de la mention « Lu et accepté ».

**III- L'offre financière :** doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1) La lettre de soumission renseigné, daté, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 2) Le bordereau des prix unitaires daté, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 3) Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et paraphé par le soumissionnaire.

**La liste détaillée des pièces et documents qui doivent être fournis sont celles énumérées dans l'article 12 du cahier des charges.**

Le dépôt des offres est fixé au DIX (10) jour (12 :00 H) à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP,

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le dernier jour fixé pour le dépôt des offres à 12:30H, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit, à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) augmentés de la durée de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : Ain-Defla

Daira : Hammam Righa

Commune : Hammam Righa

NIF : 098444059080019

Avis d'annulation de procédure

Consultation n° 04/2024

et d'avis d'attribution provisoire

Conformément a l'article 73 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementaire des marchés publics Et des délégations de service public, l'APC de Hammam Righa informe l'ensemble Des soumissionnaires ayant participés a l'avis de consultation N° 04/2024 publier le 12/05/2024 dans le journal الأيام باللغة العربية et le 13/05/2024 dans le journal Expresses .Relatif a « Acquisition camion citerne 10000L. »

**Que la procédure de l'opération et l'avis d'attribution provisoire est annulée.**

NB/ Les soumissionnaires ayant participés a l'avis de consultation su-cité ont droit au recours devant La commission des marchés dans un délai maximal dix jours ( 10 jours ) .

L'EXPRESS DU 29/10/2024

ANEP : N° 2416033863

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.74...../DRE/WA/2024.

NIF : 410006000016020

La Direction des ressources en eau de la wilaya d'alger relance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant :Etude d'exécution de réservoirs à travers la wilaya d'Alger répartis en quatre (04) lots :

Lot N° 01 :Etude d'exécution de réservoir de capacité 50.000 m3 à SP3 MAHALMA C.A de sidi abdellah.  
Lot N° 02 : Etude d'exécution de réservoir de capacité 10.000 m3 à Plateau Zeralda C.A de Zeralda.  
LotN° 03 :Etude d'exécution de résevoir de capacité 10.000 m3 respectivement à (Ain Benian, Hammamet et Rais Hamidou) et 20.000 m3 à (Ouled Fayet et cheraga) C.A de Cheraga.

**ELIGIBILITE DES CANDITATS :**

- Un agrément en hydraulique urbaine ou génie civil des installations hydraulique en cours de validité ,délivré par le ministère de l'hydraulique .
- Ayant réalisé au moins une etude d'exécution de réservoirs de capacité minimale 5000 m3.
- Avec un chiffre d'affaire minimum moyen des années :2020-2021-2022 de :  
-4.000.000.00DA pour le lot N° 01.  
-1.500.000.00DA pour le lot N° 02.  
-9.000.000 .00DA pour lot N°03.
- Ayant au moins un ingénieur d'état en génie civil option construction hydraulique, ou master en hydraulique option ouvrage hydraulique (justifier par diplôme,certificat de travail et attestation nominative CNAS)
- Les Bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans la presse contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme de 5.000,00 DA auprès de la Direction des Ressources En Ressources de la Wilaya d'Alger sise à l'adresse suivante : **D.R.E /WA IMMEUBLE PEPINIERE-RN 5 CINQ MAISINS EL-HARRACH ALGER.**
- Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.
- Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tèle que la déclaration de candidature, l'agrément en vigueur, les bilans, l'encadrement clé et le matériel prévus pour le projet etc.....(pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).
- Les offres doivent être déposées à la direction des ressources en eau sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres N°.74...../DRE/WA/2024 portant: **Etude d'exécution de réservoirs à trvers la wilaya d'alger répartis en quatre (04) lots, Lot N° 01 :Etude d'exécution de réservoir de capacité 50.000 m3 à SP3 MAHALMA C.A de sidi abdellah.**
- Lot N° 02 : Etude d'exécution de réservoir de capacité 10.000 m3 à Plateau Zeralda C.A de Zeralda.
- LotN° 03 :Etude d'exécution de résevoir de capacité 10.000 m3 respectivement à (Ain Benian, Hammamet et Rais Hamidou) et 20.000 m3 à (Ouled Fayet et cheraga) C.A de Cheraga.
- Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions de l'article 10 du cahier des charges.
- La durée de préparation des offres est fixée à ( 20jours ) à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP , la presse ou le portail des marchés publics.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture en séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.
- Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

L'EXPRESS DU 29/10/2024

ANEP : N° 2416033955

L'EXPRESS DU 29/10/2024

ANEP : N° 2416033926



OUM EL BOUAGHI

# A l'écoute des préoccupations du citoyen

**Le Médiateur de la République Madjid Ammour a souligné que le président de la République Abdelmadjid Tebboune "insiste sur la nécessité de prendre en charge, de manière optimale, les préoccupations des citoyens, de répondre à leurs aspirations et de leur fournir des prestations de qualité".**

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé, dimanche dernier à Oum El Bouaghi, que "l'écoute directe" des préoccupations des citoyens constitue l'objectif visé à travers l'inspection d'équipements publics. "Ces équipements publics confirment, d'ailleurs, que les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se concrétisent de jour en jour sur le terrain et les citoyens le constatent", a déclaré M. Ammour à la presse après avoir inspecté des structures publiques, dans la wilaya, où il a longuement écouté les préoccupations de plusieurs citoyens. Le Médiateur de la République a souligné que le président de la République "insiste sur la

nécessité de prendre en charge, de manière optimale, les préoccupations des citoyens, de répondre à leurs aspirations et de leur fournir des prestations de qualité". S'agissant de la prise en charge des préoccupations exprimées, M. Ammour a déclaré que celles-ci doivent être "identifiées au niveau des autorités locales en vue de leur prise en charge progressive en fonction des moyens financiers disponibles".

Le Médiateur de la République avait entamé sa visite dans la wilaya d'Oum El Bouaghi par la mise en service d'un projet d'alimentation en gaz naturel de 63 foyers de la mechta El Henchir, dans la commune d'Ouled Zouai, avant de donner le coup d'envoi de la réalisation



d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes, dans la commune d'El Fedjoudj Boughrara Saoudi où il a entendu un certain nombre de préoccupations liées, notamment, au logement, aux aménagements extérieurs,

à l'électricité et au gaz naturel.

M. Ammour a également pris connaissance, au siège de la direction du cadastre et de la conservation foncière, ainsi que dans les locaux de l'agence commerciale d'Algérie Télécom, au chef-lieu de wilaya, des condi-

tions d'accueil des citoyens et de leur prise en charge. Le Médiateur de la République devait poursuivre sa visite par l'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes de Dhalaâ, de Fkirina et d'Ain Beïda.

BELMEHDI À SIDI BEL ABBES

## Nécessité de respecter l'aspect architectural algérien dans la réalisation des mosquées

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a insisté, dimanche dernier à Sidi Bel Abbes, sur la nécessité de respecter l'aspect architectural local algérien dans la conception et la réalisation des mosquées pour mettre en avant l'identité visuelle locale.

En procédant à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la mosquée "Abou Hodheifa", dans la commune de Sehala, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a mis en avant une décision ministérielle conjointe entre les ministères des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'In-

térieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, portant sur le modèle de construction des mosquées en Algérie, afin de préserver le mode architectural algérien et maghrébin et s'inspirer de cette décision lors de la conception et la construction des mosquées et écoles coraniques.

M. Belmehti a également supervisé, dans la commune de Sidi Brahim, l'inauguration d'une école coranique à la mosquée " Cheikh Abdelhamid Ibn Badis ", qui comprend des classes pour la récitation du Saint Coran, une bibliothèque,

une salle des conférences, des classes d'enseignement en préscolaire et d'autres de lutte contre l'analphabétisme, ainsi qu'un pavillon pour le soutien scolaire, outre un autre pour les stages dédiés aux nouveaux pèlerins.

Dans la commune de Sidi Ali Boussidi, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a inspecté le projet de réalisation de la mosquée " Es-Seïda Meriem El-Adhraâ ", qui disposera d'une école coranique exerçant en régime d'internat et un logement pour l'Imam. Dans la matinée, M. Belmehti a supervisé, à l'Université " Djillali Liabes " de Sidi Bel Abbes,

un colloque scientifique organisé par le Centre culturel islamique, à l'occasion du lancement de la saison culturelle islamique.

Il a également supervisé la pose de la première pierre du projet de reconstruction d'une école primaire dans le quartier Emir Abdelkader, au chef-lieu de wilaya, après la démolition de l'ancienne structure, et a visité une exposition organisée par la direction des Moudjahidine et Ayants-droits à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

GUELMA

## Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptés

Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptés à Guelma durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. La production d'olives de la saison agricole 2024-2025 devrait dépasser les 140.000 quintaux dans la wilaya de Guelma. La campagne de cueillette, lancée fin octobre, se poursuivra jusqu'à février 2025 et s'effectue sur une superficie productive de 6 500 hec-

tares, a précisé le même responsable à l'APS, ajoutant que la surface totale plantée d'oliviers, à travers l'ensemble des communes, dépasse les 9.000 hectares, appartenant à des agriculteurs privés ainsi qu'à des exploitations agricoles collectives et individuelles. Les prévisions techniques de la campagne agricole en cours font état d'un rendement compris entre 19 et 22 quintaux d'olives par hectare, a encore fait savoir Rehamnia, notant que les

conditions climatiques «favorables», notamment le volume important de précipitations durant la période sensible du fruit, ont «contribué de manière significative à l'amélioration de la production». Il est prévu que 95 % de la quantité totale d'olives récoltées serve à la production d'huile, selon le DSA, qui a souligné que la wilaya de Guelma compte 20 pressoirs, entre modernes et traditionnels, répartis sur plusieurs communes.

Rehamnia a précisé, à ce propos, que le volume d'huile d'olive devant être produit au cours de l'actuelle saison agricole devrait atteindre quelque 2,5 millions de litres, pour un rendement moyen de l'ordre de 21 litres par quintal d'olives.

PROTECTION CIVILE

## Pompage des eaux pluviales dans plusieurs wilayas

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour procéder au pompage des eaux pluviales, suite aux intempéries enregistrées dimanche soir dans plusieurs wilayas du pays. Les unités de la Protection civile ont mené plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales dans les wilayas de Laghouat, Djelfa et Naâma, indique un communiqué des mêmes services. Les mêmes services sont intervenus pour pomper les eaux pluviales dans les communes de Brida (Laghouat), de Messâad (Djelfa) et de Ain Ben Khelil (Naâma), selon le même communiqué.

SÉTIF

## Plantation de 5.500 plants de sapin de Numidie

La conservation des forêts de Sétif a produit 5.500 plants de sapin de Numidie (*Abies numidica*) ou sapin d'Algérie, «afin de préserver cette espèce rare de l'extinction».

C'est ce qu'a souligné le responsable de la conservation, Abdelhafid Hamchi. S'exprimant en marge de la célébration de la journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), sous le slogan «Ensemble pour préserver et régénérer nos forêts», M. Hamchi a indiqué que ses services ont produit, depuis le début de l'année, un total de 102.000 arbustes de différentes espèces, dont 5.500 sapins de Numidie, au niveau de la pépinière d'Ain Azel (sud de Sétif), en prévision de la

période de plantation d'arbres forestiers pour la saison 2024-2025.

Depuis l'année dernière, la pépinière d'Ain Azel forêts produit le plus grand nombre possible de sapins de Numidie, une espèce que l'on ne retrouve qu'en Afrique du Nord, surtout dans les montagnes des Babors (au nord de Sétif), afin de préserver cette espèce endémique de la disparition, a encore affirmé le même responsable, ajoutant que ces plants sont en cours de mise en terre, avec 20.000 cèdres de l'Atlas, dans les monts des Babors et de Boutaleb. Les forêts des montagnes des Babors abritent de nombreuses espèces animales rares, comme l'oiseau «cassenois» et de nombreuses

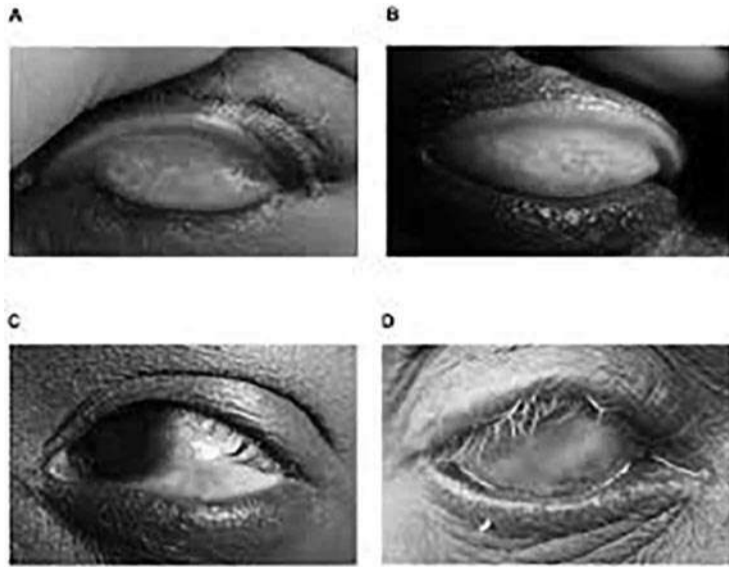
plantes et arbres aux vertus écologiques et médicinales prouvées, comme le sapin de Numidie, une essence que la conservation des forêts tient à développer dans son habitat naturel que sont les forêts des Babors. Il y a lieu de rappeler que le programme de célébration de la journée nationale de l'arbre a donné lieu, dans la wilaya de Sétif, à la plantation de 3.000 plants de différentes espèces, au lieu-dit «El Khendak», près de Mahouane, dans la commune d'Ain Abessa, avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire, des différents services de sécurité, de la protection civile, des forêts, aux côtés de nombreuses familles et d'enfants.

## DÉFICIENCES VISUELLES

# La cécité due au trachome est irréversible

**Causée par une bactérie intracellulaire obligatoire, *Chlamydia trachomatis*, cette infection se transmet par contact direct ou indirect avec l'écoulement oculaire ou nasal de personnes infectées, en particulier les jeunes enfants qui forment le principal réservoir de l'infection.**

**P** principale cause de cécité d'origine infectieuse dans le monde, le trachome est un problème de santé publique dans 38 pays. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette maladie est responsable de cécité ou de déficiences visuelles pour environ 1,9 million de personnes. Causée par une bactérie intracellulaire obligatoire, *Chlamydia trachomatis*, cette infection se transmet par contact direct ou indirect avec l'écoulement oculaire ou nasal de personnes infectées, en particulier les jeunes enfants qui forment le principal réservoir de l'infection. Il est également transmis par certaines espèces de mouches qui ont été en contact avec les yeux ou le nez de personnes infectées. La cécité due au trachome est irréversible. Selon des données d'avril 2024, 103 millions de personnes vivent dans des zones où le trachome est endémique et risquent la cécité. L'infection se



transmet par contact (mains, vêtements, draps) et par les mouches qui ont été en contact avec l'écoulement oculaire ou nasal de personnes infectées. En cas d'épisodes répétés sur plusieurs années, on observe un retournement vers l'intérieur des cils, touchant le globe oculaire, ce qui peut entraîner des

douleurs et une gêne et endommager de façon permanente la cornée. Dans les zones où le trachome est endémique, le trachome évolutif (inflammatoire) est fréquent chez les enfants d'âge préscolaire, avec des taux de prévalence qui peuvent atteindre 60 % à 90 %. L'infection est moins fréquente et plus

courte à mesure que l'âge augmente. Elle est généralement contractée en raison d'une proximité étroite avec une personne atteinte de la maladie évolutive et la famille est le principal environnement de la transmission. Le système immunitaire peut vaincre un épisode infectieux isolé, mais dans les communautés d'endémie, les sujets se réinfectent fréquemment. Après des années d'infections répétées, l'intérieur de la paupière peut se couvrir de tissus cicatriciels (cicatrices conjonctivales) au point que le bord de la paupière se retourne vers l'intérieur et que les cils frottent contre le globe oculaire (trichiasis), ce qui provoque une douleur constante et une intolérance à la lumière ; cette altération de l'œil, parmi d'autres, peut provoquer l'apparition de cicatrices sur la cornée. Faute de traitement, cette affection conduit à la formation d'opacités irréversibles puis à l'apparition de déficiences visuelles et

de la cécité. L'âge auquel ces problèmes surviennent dépend de plusieurs facteurs, dont l'intensité de la transmission locale. Dans les communautés de forte endémie, ils peuvent apparaître dès l'enfance, mais la déficience visuelle survient généralement entre 30 et 40 ans. Les déficiences visuelles ou la cécité aggravent les difficultés des individus et de leur famille, qui figurent déjà parmi les plus pauvres. Les femmes sont jusqu'à quatre fois plus touchées que les hommes, probablement parce qu'elles sont davantage en contact avec des enfants infectés, d'où une plus grande fréquence des épisodes infectieux. D'après l'agence onusienne, en 2023, 130 746 personnes ont reçu un traitement chirurgical pour un stade avancé de la maladie et 32,9 millions de personnes ont été traitées par antibiotiques. La couverture antibiotique au niveau mondial atteignait 29 % en 2023.

A. B.

## SANTÉ

## Comment choisir des ustensiles de cuisine sans PFAS pour une cuisson sécurisée ?

Depuis leurs débuts dans les années 1950, les poêles et autres éléments contenant des PFAS ont révolutionné notre manière de cuisiner. Fonctionnant sur le gaz, les plaques à induction ou électriques, ils résistent aux températures élevées et certains ont des propriétés imperméabilisantes. De fait, les PFAS ont

intégré des matériaux comme le Téflon pour créer des poêles antiadhésives. Mais aujourd'hui, les poêles en Téflon sont fortement déconseillées, car en entrant en contact avec les aliments ils deviennent nocifs pour la santé, et même cancérigènes. De nombreux ménages envisagent donc de changer leur batterie de cuisine, mais ignorent quel revêtement privilégier entre l'inox, la fonte ou encore la céramique.

Plusieurs études ont démontré que les PFAS pouvaient avoir plusieurs effets néfastes sur la santé. Dès lors qu'elle est rayée, les composés fluorés contenus dans la poêle imprègnent plus facilement les aliments. Des millions de nanoparticules de plastique sont ingérées par l'organisme. Au fil du temps, l'exposition aux PFAS peut provoquer de l'hypertension,

le dérèglement du système immunitaire et l'apparition de plusieurs formes de cancer. Les risques pour la santé ne concernent pas uniquement les adultes : le développement du fœtus peut aussi être impacté à cause de poêles en téflon abîmées. Il est donc recommandé de jeter les ustensiles de cuisine concernés et d'arrêter d'utiliser une poêle antiadhésive en Téflon dès qu'elle est rayée.

Le premier détail à observer est la couleur du revêtement intérieur de la poêle antiadhésive.

Si elle est noire, cela signifie dans la majorité des cas qu'elle contient les agents cancérigènes. Ensuite, il faut vérifier la solidité de l'intérieur des ustensiles de cuisine. S'ils se détériorent lors du nettoyage avec la face abrasive d'une éponge, il y a de grandes chances pour qu'ils

en contiennent. Ce point se vérifie notamment lors du nettoyage de poêles en Téflon. Enfin, si cela est possible, consultez la liste des matériaux et éléments contenus dans le revêtement. Face à ces éléments, opter pour des matériaux plus chers, mais aussi plus sûrs comme l'inox, la fonte ou l'aluminium reste les solutions les plus saines. Plusieurs revêtements ne contenant pas de PFAS sont disponibles sur le marché. Au-delà de cette sécurité, les critères importants à prendre en compte sont la facilité d'entretien et la surface antiadhésive. Dans ce domaine, les matériaux à privilégier sont la fonte, l'aluminium et l'acier inoxydable. Hormis la fonte qui ne supporte pas d'être immergée dans l'eau, tous résistent bien au temps et cuisent les aliments sans risques.

## ETUDE

## Une casserole anti-adhésive abîmée peut libérer des milliers de particules de plastique

Une équipe de chercheurs a révélé que 9 100 particules en plastiques sont relâchées lorsqu'une poêle ou une casserole recouverte de téflon présente des fissures sur le revêtement. Ce chiffre grimpe à 2,3 millions lorsqu'un de ces ustensiles est extrêmement abîmé. Sel, poivre et beaucoup de micro plastiques pour finir la recette.

Ce dernier « ingrédient », loin d'être utile gustativement, s'invite pourtant dans les plats cuisinés avec des casseroles et des poêles anti-adhésives usées par le temps. C'est la conclusion d'une étude réalisée par des chercheurs, publiée dans la revue Science of The Total Environment. En plus de ne rien apporter aux recettes, ces micro et nano plastiques représentent un risque, de par la quantité importante de particules relâchées par des ustensiles en téflon défectueux. Une simple fissure à la surface d'une poêle ou d'une casserole peut libérer environ 9 100 particules de

plastiques et pas moins de 2,3 millions de microplastiques et nanoplastiques pour un revêtement très endommagé sur un temps de cuisson de seulement 30 secondes. Pour arriver à ces résultats, l'équipe de chercheurs a utilisé la technique de spectroscopie Raman - qui permet d'observer la composition moléculaire et la structure externe d'un matériau - afin d'étudier les microplastiques et les nanoplastiques sur un revêtement en téflon au niveau moléculaire. Des algorithmes sur mesure combinant l'ACP (Analyse en composantes principales) et un algorithme basé sur l'algèbre ont même été élaborés pour calculer la quantité de ce revêtement susceptible de se retrouver dans les aliments. Pour arriver au résultat de 2,3 millions de particules relâchées, les scientifiques ont découpé un ustensile en téflon en morceaux puis ont simulé un processus de cuisson avec des tourne-disques contre l'objet en

question.

Si les chercheurs ont mené cette étude, c'est que le Téflon (ou polytétrafluoroéthylène) fait partie de la famille des « produits chimiques éternels ». Ces produits présentent de sérieux risques pour la santé, surtout s'ils se retrouvent dans les aliments consommés au quotidien.

Cependant, des questions subsistent quant à la fréquence et à la dangerosité de cette libération de microplastiques et de nanoplastiques. En attendant de plus amples recherches, il est recommandé de se débarrasser des poêles et des casseroles présentant des signes d'usures, même minime soient-ils. Dans Science Alert, Youhong Tang, ingénieur en mécanique et matériaux de l'université Flinders en Australie, souligne également la nécessité d'être vigilant « quant à la sélection et à l'utilisation des ustensiles de cuisine pour éviter la contamination des aliments ».

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 5 morts et 160 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé au repêchage d'un (01) enfant de 11 ans qui a été emporté par les eaux de Oued Rebea suite aux dernières intempéries ayant affecté la commune d'Ain El Beida, wilaya d'Oum El Bouaghi, déplore la même source. Dans la wilaya d'El Taref, il a été procédé à l'épuisement des eaux pluviales, à l'entrée d'un immeuble, sis Cité des 500 logements, dans la commune de Ben Mhidi, ainsi que le dégagement de 4 véhicules cernés par les eaux, sur la RN N 44, au lieu-dit «Ben Houmana». Les secours de la Protection civile ont prodigué aussi des soins de première urgence à 6 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des chauffe-bains de leurs domiciles dans les wilayas de Médéa (4 personnes) et d'Oran (2 personnes). En outre, les moyens de la Protection civile de la wilaya de Bejaia ont permis l'extinction d'un (01) incendie qui s'est déclaré dans une habitation, sise au lieu-dit «Ihadaden Oufala», ayant causé un état de choc à une (01) personne.

APRÈS LES LÉGISLATIVES GAGNÉES PAR LE PARTI AU POUVOIR

# La Géorgie s'éloigne de l'Union européenne

**La victoire annoncée du parti au pouvoir aux législatives en Géorgie éloigne ce pays du Caucase d'une adhésion à l'Union européenne (UE) et va le rapprocher de Moscou, selon l'opposition pro-occidentale qui dénonce des « élections volées », selon l'AFP.**

Le Rêve géorgien a remporté 54,08% des voix, contre 37,58% à la coalition pro-européenne, selon le dépouillement réalisé dans plus de 99% des circonscriptions, a précisé lors d'une conférence de presse le président de la commission électorale centrale, Giorgi Kalandarishvili. Le scrutin s'est « déroulé dans un environnement calme et libre », a-t-il ajouté, malgré plusieurs incidents violents largement relayés sur les réseaux sociaux samedi. Dans la nuit, l'opposition, qui a initialement revendiqué la victoire sur la foi de sondages à la sortie des urnes, a toutefois refusé de concéder sa défaite. « Nous ne reconnaissons pas les résultats faussés d'élections volées », a déclaré lors d'une conférence de presse Tina Bokouchava, cheffe du Mouvement national uni (MNU), un des quatre partis de la coalition d'opposition. Dénonçant « un coup d'Etat constitutionnel », Nika Gvaramia, leader du parti Akhali, a affirmé que l'opposition a « décrypté le schéma de falsification » du scrutin. « Comme le montrent les résul-



tats rendus publics par la commission électorale centrale, le Rêve géorgien s'est assuré une solide majorité dans le nouveau Parlement, avait de son côté déclaré samedi soir le secrétaire exécutif de ce parti, Mamuka Mdinaradze. Le gouvernement devrait disposer de 91 sièges sur 150 au Parlement. Une majorité suffisante pour gouverner mais sous la barre des trois-quarts qu'il voulait obtenir pour modifier la Constitution et, en vertu de son projet, interdire les partis d'opposition pro-occidentaux. La Géorgie a été secouée en mai par de grandes manifestations contre une loi sur « l'influence étrangère », inspirée d'une législation russe sur les « agents de l'étranger » utilisée pour écraser la société civile. Bruxelles a gelé dans la foulée le processus d'adhésion à l'UE, et les Etats-Unis ont pris des sanctions contre des responsables géorgiens. L'opposition accuse le Rêve géorgien, aux affaires depuis 2012, de dérive autoritaire pro-russe et d'éloigner la Géorgie de l'UE et de l'Otan, à laquelle elle ambitionne également d'adhérer. Bruxelles a averti récemment que les chances de la Géorgie d'entrer dans l'UE dépendraient de ces élections organisées dans cette ancienne République soviétique du Cau-

case d'environ quatre millions d'habitants. Autre cause de tensions avec les Occidentaux : une loi restreignant fortement les droits des personnes LGBT+ dans ce pays de tradition chrétienne orthodoxe où l'hostilité envers les minorités sexuelles demeure forte. Certains dirigeants du Rêve géorgien sont très critiques envers les Occidentaux. Son chef, Bidzina Ivanishvili, les a qualifiés de « parti mondial de la guerre », qui traiterait la Géorgie, sa victime, comme de la « chair à canon ». Ce pays riverain de la mer Noire reste très marqué par une brève guerre en 2008 avec l'armée russe. A son issue, la Russie a installé des bases militaires dans deux régions séparatistes géorgiennes, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, dont elle a reconnu l'indépendance unilatéralement proclamée. Dans ce contexte, le Rêve géorgien a fait campagne en se présentant comme seul capable d'empêcher une supposée « ukrainisation » de la Géorgie. Premier dirigeant étranger à réagir samedi, le Premier ministre hongrois Viktor Orban, seul dirigeant de l'UE resté proche de Moscou, a salué la victoire « écrasante » du parti au pouvoir. Le président de l'Azerbaïdjan voisin, Ilham Aliyev, a félicité le Premier ministre sortant Irakli Kobakhidze.

USA 2024: les cinq grands enjeux de la campagne présidentielle américaine

## USA 2024: les cinq grands enjeux de la campagne présidentielle américaine

Sur l'économie, l'immigration, l'avortement, la politique étrangère ou encore le climat, les lignes de divergences entre les deux candidats à l'élection présidentielle américaine du 5 novembre sont béantes. Après trois années de forte inflation, le pouvoir d'achat est un sujet de préoccupation majeur pour de nombreux Américains. Donald Trump, qui avait été comme président réduit le taux d'imposition des plus riches et des entreprises, a promis des droits de douane de « plus de 10 % » sur toutes les importations, ce qui lui permettra de financer une large baisse d'impôts. Le candidat républicain s'est aussi engagé à faire des Etats-Unis « la capitale mondiale du bitcoin et des cryptomonnaies ». De son côté, la démocrate Kamala Harris se présente comme la candidate des classes moyennes et veut créer une « économie des possibles ». Si elle a repris certains engagements de Joe Biden sur la taxation des grandes fortunes, elle les a tempérés. Elle promet un crédit d'impôt à la naissance, une aide à l'accès à la propriété immobilière et un coup de pouce à la création d'entreprise. Pour Donald Trump, la question de la frontière est le « sujet numéro 1 ». C'est aussi le plus sensible de la campagne : sous la présidence Biden, le pays a connu un pic d'entrées illégales. Le républicain, qui avait fait campagne en 2016 en promettant de

construire un mur le long de la frontière mexicaine, est allé beaucoup plus loin cette fois-ci promettant la plus grosse opération d'expulsion de migrants clandestins de l'histoire des Etats-Unis. « Une invasion », « des hordes », « ils empoisonnent le sang de l'Amérique » : sa rhétorique xénophobe et déshumanisante sur les migrants revient en boucle dans ses discours. De son côté, Kamala Harris, sur la défensive sur ce sujet, a expliqué qu'elle aurait une politique de fermeté, en estimant qu'il fallait des « conséquences » pour les personnes entrant de manière illégale. Elle a soutenu un projet de net durcissement de la politique migratoire de Joe Biden, prévoyant notamment d'investir dans des barrières physiques. L'enjeu pourrait inciter des citoyens traditionnellement moins politisés à se rendre aux urnes, notamment des femmes, ce qui pourrait avantager les démocrates. Car en parallèle de la présidentielle, des référendums sont organisés sur le sujet dans dix Etats. Il s'agit de la première présidentielle depuis que la Cour suprême, remaniée par Donald Trump, est revenue sur la protection fédérale de l'avortement en révoquant en juin 2022 l'arrêt Roe v. Wade. Depuis, au moins 20 Etats ont mis en place des restrictions partielles ou totales à l'interdiction volontaire de grossesses.

## AU JAPON

### Le parti au pouvoir perd sa majorité

Le parti au pouvoir au Japon a perdu sa majorité à la Chambre basse du Parlement lors de législatives hier, pour la première fois depuis 2009 selon des projections, un échec cuisant pour le nouveau Premier ministre japonais Shigeru Ishiba qui a convoqué ce scrutin anticipé, selon l'AFP. A l'issue d'une campagne où il a pâti d'une forte inflation au Japon et des retombées d'un scandale financier, le Parti libéral-démocrate (PLD) pourrait avoir obtenu entre 153 et 219 sièges, selon de premières projections de la chaîne de télévision publique NHK. Bien en-deçà de la majorité absolue de 233 sièges sur 465. Un tel résultat serait quasi-inédit dans l'histoire du PLD, qui a réussi à se maintenir au pouvoir presque sans interruption depuis 1955 --et une sévère défaite pour Shigeru Ishiba, 67 ans, devenu Premier ministre le 1er octobre après avoir pris la tête du parti. Il avait lui-même convoqué ces élections anticipées, espérant bénéficier d'un état de grâce pour consolider son pouvoir. « Nous avons été sévèrement jugés », a-t-il déclaré à la NHK. Les électeurs « ont nettement exprimé leur volonté de voir le PLD réfléchir (aux causes de sa défaite) et devenir un parti agissant en ligne avec la volonté du peuple », a-t-il ajouté. Trois heures après la fermeture des bureaux de vote, les estimations de la NHK basées sur des sondages sortie des urnes ne déterminaient toujours pas si la coalition gouvernementale que forment le PLD et son allié le Komeito (centre droit) avait pu conserver la majorité absolue. Des projections

diffusées par les quotidiens nippons Asahi et Yomiuri suggéraient cependant que la coalition a probablement échoué à la conserver. Or, faute de majorité absolue avec son partenaire de coalition, le PLD devrait chercher d'autres alliés ou former un précaire gouvernement minoritaire, l'opposition restant a priori trop fragmentée pour proposer une alternance. Le dirigeant a promis aux électeurs « un nouveau Japon », espérant appliquer son programme de renforcement de la défense, de soutien accru aux ménages à faibles revenus et de revitalisation des campagnes japonaises. Mais alors que S. Ishiba s'est engagé à ne pas soutenir la campagne des membres incriminés dans le scandale, le quotidien Asahi a rapporté que le PLD a versé 20 millions de yens (122.000 euros) aux sections locales dirigées par ces responsables. De quoi provoquer la fureur de l'opposition et la colère des électeurs, alors même que l'envolée persistante des prix, qui érode le pouvoir d'achat, alimente leur frustration. Shigeru Ishiba est également critiqué pour avoir fait marche arrière sur plusieurs sujets depuis son élection, comme la possibilité pour un couple marié de ne pas porter le même nom de famille, ou une plus forte taxation des plus-values. Si S. Ishiba quittait son poste suite à la défaite électorale, il deviendrait alors le Premier ministre resté le moins longtemps aux affaires dans le pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il était dimanche au 26e jour de son mandat.

LIGUE 2 AMATEUR  
(7E J. GR. CENTRE-OUEST)

## 1re victoire du RCA, la JSEB et le NAHD battus

Le RC Arba a enregistré sa première victoire de la saison aux dépens du WA Mostaganem (2-1), alors que les deux clubs algérois, la JS El-Biar et le NA Hussein-Dey se sont inclinés respectivement à Saida (0-1) et Miliana (0-2), lors des matchs de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football du Groupe "Centre-Ouest", disputée dimanche. Cette 7e journée, qui a débuté hier samedi, a été favorable à l'ASM Oran et l'US Bechar-Djedid vainqueurs respectifs des malclassés à savoir, le CR Témouchent (2-0) et le SC Mecheria (2-1). Les Oranais qui comptent un match en retard face au NA Hussein-Dey, sont désormais 5es (11 pts), tandis que les promus de l'USB (13 pts), sont provisoirement dauphins en compagnie de la JSM Tiaret, à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts). Il a fallu donc attendre la 7e journée pour voir le RC Arba, un ex-pensionnaire de la Ligue 1, enregistrer son 1er succès de la saison face au WA Mostaganem (2-1), un succès acquis dans la douleur (82e minute), alors que la rencontre se dirigeait vers un score de parité. Grâce à cette victoire, "Ezzerga" toujours avant-dernière (15e - 5 points), se rapproche du duo: CR Témouchent - NA Hussein Dey (13- 6 pts). Ce dernier qui visait en début de saison, son retour parmi l'élite, a encore déçu ses plus fervents supporters en se faisant battre par le SKAF Khemis Miliana (2-0), une défaite qui pourrait compromettre ses chances d'accession. L'autre club algérois, la JS El-Biar, promu cette saison, a raté l'occasion de prendre la tête du classement, en perdant en déplacement face au MC Saida (1-0) sur un but inscrit dès l'entame de la 2e période (46'). Néanmoins, les El-Biarrois (13 pts) conservent leur place au pied du podium à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts). La dernière rencontre inscrite au programme de dimanche est revenue aux locaux de l'ESM Koléa devant le MCB Oued-Sly (1-0), un succès qui leur a permis de remonter à la 8e place avec 9 points au compteur, en compagnie du GC Mascara. En revanche, le MCBOS dégringole à la 12e place, suite à cette seconde défaite de rang, après celle concédée chez lui en semaine face au RC Kouba (1-2). Les deux derniers matchs de cette 7e journée: ES Ben-Aknoun-GC Mascara et RC Kouba/JSM Tiaret, se joueront le mardi 5 novembre.

ES SÉTIF

## La direction refuse la démission de Bira

Le manager général, directeur sportif et porte-parole de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Bira, a présenté dimanche sa démission en raison d'une «tentative d'agression» sur sa personne par «certaines personnes», une démission aussitôt refusée par la direction, a-t-elle indiqué dans deux communiqués distincts, publiés sur la page Facebook officielle du club.

Les communiqués ont précisé qu'à la suite de la tentative d'agression dont il a fait l'objet, hier (samedi) par des «certaines personnes», au stade «500 logements», Abdelkrim Bira a présenté sa démission de son poste, qui a été rejetée par la direction de la société «Black Eagles», filiale du groupe Sonelgaz, propriétaire du club.

La direction a appelé les fidèles supporters du club à «s'unir autour de leur équipe pour mettre en échec les tentatives visant à déstabiliser l'ESS», et a dénoncé la tentative d'agression dont M. Abdelkrim Bira a fait l'objet, considérant que de tels actes «nuisent au club et ne contribuent nullement à l'amélioration de ses résultats». Il est à signaler que l'ES Sétif occupe, après 6 journées, la 6e place du classement de la Ligue 1 avec 8 points, ex-aequo avec l'US Biskra et le MC Oran. Les résultats obtenus par les «Noir et Blanc» (2 victoires, 2 matchs nuls et 2 défaites) ne satisfont pas les supporters de l'équipe, surtout au vu de ses conditions financières confortables depuis le transfert de sa propriété à la Sonelgaz.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Mitchell Weiser présent lors du prochain stage

*Il semblerait que le joueur évoluant au Werder Brême, Mitchell Weiser, sera bel et bien un joueur de la sélection nationale de football après que la FAF eut pris officiellement attache avec lui pour rejoindre les Verts et renforcer le groupe qui sera présent pour le prochain stage de la sélection et les derniers matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN pour laquelle l'Algérie est déjà qualifiée. Sa venue officielle n'est qu'une question de jours, lui qui devrait résoudre le problème du couloir droit qui devient un vrai casse-tête pour le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, depuis la blessure de Youcef Attal, et celle du néo-international et joueur évoluant en MLS, Farsi.*

Ainsi, et lors d'une récente conférence de presse, Peter Niemeyer, directeur sportif du Werder Brême, a confirmé l'arrivée de Weiser en Algérie pour le stage du mois de novembre : «Nous avons reçu la convocation de l'équipe nationale algérienne pour Mitchell Weiser, et il se rendra en Algérie lors de la prochaine trêve internationale.» A 30 ans, Weiser réalise enfin son souhait de représenter l'Algérie, un rêve qu'il avait exprimé depuis plusieurs années. En effet, le latéral droit du Werder Brême a officiellement changé sa nationalité sportive auprès de la FIFA, rendant ainsi possible son intégration dans l'équipe nationale. Ce changement fait suite à des années de frustration, notamment après son exclusion des sélections nationales allemandes, alors qu'il aurait souhaité participer à l'Euro 2020. Le parcours de Weiser est teinté d'une histoire familiale riche, son père, Patrick Weiser, ayant été latéral gauche à un niveau professionnel en Allemagne. Cette



connexion avec l'Algérie n'est pas nouvelle, mais elle prend enfin forme avec cette convocation. L'arrivée de Weiser s'inscrit dans une stratégie plus large de la FAF, qui vise à renforcer l'équipe avec des talents d'origine algérienne évoluant à l'étranger.

### CHIAKHA, LA PROCHAINE CIBLE

Déjà, le mois dernier, Ibrahim Maza a rejoint les rangs de l'équipe, ajoutant une profon-

deur à l'effectif de Petković. Maintenant que le cas Weiser est clair, les regards se tournent vers un certain Amin Chiakha, dont le choix de représenter l'Algérie a été confirmé par plusieurs sources, y compris le spécialiste Fabrizio Romano. Évoluant à Copenhague au Danemark et mesurant 1,91 m, ce dernier reste un joueur athlétique et technique qui devrait donner un grand plus à la sélection nationale, surtout que l'at-

taque de l'EN a besoin d'un nouveau tueur qui viendrait succéder à Slimani et Boudjah, qui n'a pas le même rendement d'antan. Avec ces nouvelles recrues, la FAF semble bien déterminée à renforcer son équipe en vue des prochains défis. L'intégration de Mitchell Weiser et d'autres nouveaux talents pourrait bien marquer le début d'une nouvelle ère pour l'équipe nationale algérienne.

Marouane A.

OLYMPIQUE LYON

## Benrahma passeur décisif face à Auxerre

L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, a signé sa deuxième passe décisive en Ligue 1 française de football, lors du match nul concédé dimanche après-midi à domicile face à l'AJ Auxerre (2-2), pour le compte de la 9e journée. Titularisé par l'entraîneur Pierre Sage, Benrahma était à l'origine du deuxième but des "Gones", en déposant le ballon sur le tête du Géorgien Georges Mikautadze (62e). Il a cédé sa place en seconde période au Français Alexandre Lacazette (69e). A l'issue de ce résultat, l'OL

rejoint provisoirement Reims à la 6e place au classement avec 14 points chacun, alors que l'AJA monte à la 12e position (10 pts). Le joueur algérien a signé sa première passe "D" le 6 octobre, lors de la victoire décrochée à domicile face au FC Nantes (2-0), dans le cadre de la 7e journée. Benrahma (29 ans) compte également deux buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues : face au Havre AC en championnat (4-0) et devant les Grecs de l'Olympiakos (2-0), en Ligue Europa. Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de

prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à

environ 14,4 millions d'euros. Il s'est distingué avec l'équipe nationale lors de la dernière fenêtre internationale d'octobre, en inscrivant un doublé face au Togo (5-1), le 10 octobre à Annaba, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)  
PROGRAMMATION

## USMA-MCA et CRB-JSS reportés à une date ultérieure

Les matchs USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, ont été reportés à une date ultérieure pour "des raisons organisationnelles", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche soir dans un communiqué. La LFP informe que les rencontres programmées à Alger les 4 et 5 novembre 2024, à savoir CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, comptant pour la 7e journée du championnat, seront reportées, et cela pour des raisons organisationnelles

liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954", a indiqué l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel. La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec cinq matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme le duel des promus : Olympique Akbou-ES Mostaganem. Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement", conclut la LFP.

ARSENAL ET LIVERPOOL SE NEUTRALISENT

# Manchester City en profite

**Mohamed Salah a permis à Liverpool de repartir de son déplacement périlleux à Arsenal (2-2) avec un point, dimanche lors d'une neuvième journée qui a ramené Manchester City à la première place d'une Premier League à suspense.**

L'autre équipe de Manchester United a prolongé son pénible début de saison avec une quatrième défaite en championnat, à West Ham (2-1), qui renvoie Erik ten Hag à une dangereuse quatorzième place. Les regards étaient tournés vers les Emirates dimanche, et le sommet entre Arsenal et Liverpool n'a pas déçu, avec une tension constante des buts et un partage des points qui n'arrange aucun des belligérants. Manchester City (1er, 23 pts), quadruple champion d'Angleterre en titre, passe en tête après sa victoire étriquée la veille contre Southampton (1-0), la nouvelle lanterne rouge. Liverpool est dans sa roue (2e, 22 pts) tandis qu'Arsenal (3e, 18 pts) apparaît un peu décroché, huit jours après avoir subi sa première défaite de la saison, contre Bournemouth en infériorité numérique. Malgré l'absence de William Saliba, suspendu, et celle du capitaine Martin Odegaard, encore blessé, les "Gunnars" ont montré un visage conquérant devant leurs supporters, du moins en première période. L'avantage offert par Bukayo Saka (9e, 1-0) et Mikel Merino (43e, 2-1), malgré l'égalisation de Virgil van Dijk (18e, 1-1), a cependant fondu après la pause quand Liverpool a retrouvé du tonus et des ambitions. La défense



d'Arsenal, affaiblie par les sorties sur blessure de Gabriel et Jürrien Timber, a fini par craquer devant Salah (81e, 2-2), servi en retrait par Darwin Nunez. Les Gunners tenteront de retrouver le chemin de la victoire contre Newcastle (12e, 12 pts) puis Chelsea (5e, 17 pts), les deux prochains adversaires, tandis que Liverpool aura affaire à Brighton (6e, 16 pts) et Aston Villa (4e, 18 pts).

## TEN HAG ENCORE FRAGILISÉ

Plus tôt dans l'après-midi, une quatrième défaite en neuf matches a fait reculer Manchester United à la quatorzième place et accru la pression sur l'entraîneur Erik ten Hag, constamment placé sur la sellette. Son équipe est repartie de West Ham avec plein de regrets: celui d'avoir gâché de trop nombreuses occasions, notamment avant la pause, et celui d'avoir cédé sur un penalty de Jarrod

Bowen (90e+2) dans le temps additionnel. Son vis-à-vis, Julen Lopetegui, respire lui un peu mieux après avoir obtenu une troisième victoire seulement cette saison. Les "Hammers" sont treizièmes avec onze points, le même total que Manchester United.

Il y a du mieux aussi pour Crystal Palace, sorti de la zone de relégation après sa première victoire de la saison, dimanche contre Tottenham (1-0).

La lumière est venue d'une déviation géniale d'Eberechi Eze pour l'attaquant français des "Eagles", Jean-Philippe Mateta (31e, 1-0), buteur après un mois et demi de disette.

Chelsea a profité d'une nouvelle démonstration de Cole Palmer pour prolonger les tourments de Newcastle (2-1) et faire son entrée dans le Top 5 du classement.

Le meneur offensif de 22 ans, buteur frustré par un infime hors jeu (4e), a initié l'action menant à l'ouverture du score de Nicolas Jackson (18e, 1-0) avec une passe laser pour Pedro Neto et inscrit le but de la victoire (47e, 2-1) après l'égalisation d'Alexander Isak (32e, 1-1).

Inarrêtable, Palmer ? "Je n'irai pas aussi loin", a répondu sur Sky Sports l'international anglais, auteur de sept buts en neuf matches. "C'est ma deuxième saison (chez les professionnels, ndlr) et je suis encore très, très jeune", a-t-il tempéré. Avec lui, les "Blues" regardent vers l'avant: les voilà cinquièmes avec 17 points, à une longueur d'Aston Villa et Arsenal.

## GENOA MISE SUR LUI POUR ASSURER LE MAINTIEN Mario Balotelli de retour en Serie A

Quatre ans après sa dernière apparition en Serie A, Mario Balotelli va faire son retour dans le Championnat d'Italie avec le Genoa prêt à parier sur l'imprévisible attaquant, âgé de 34 ans, pour assurer son maintien.

Nous avons décidé d'aller au bout avec Balotelli, on attend de lui qu'il apporte son enthousiasme et sa positivité. À moins d'une énorme surprise, il sera un joueur du Genoa demain" lundi, a déclaré sur la plateforme DAZN le directeur sportif du club Marco Ottolini, avant le match de son équipe face à la Lazio Rome.

Balotelli, sans club depuis juin dernier, va s'engager avec le Genoa, 18e avec six points avant les matches de dimanche de la 9e journée, jusqu'à la fin de la saison. Son recrutement a été accéléré par les blessures de deux attaquants du Genoa, Vitorinha et Junior Messias. Le Genoa entraîné par l'ancien international italien Alberto Gilardino n'a marqué que sept buts cette saison, mais il tente un sacré pari.

Depuis sa dernière apparition dans l'élite italienne en 2019-2020 avec Brescia (5 buts), "Super Mario" a passé la saison suivante en 2e division italienne avec Monza (5 buts), puis la saison 2021-22 en Turquie à Adana Demirspor (18 buts), avant une saison en Suisse à Sion (6 buts) et un retour en 2023-24 à Adana Demisport (7 buts). L'ancien international italien (36 sélections, 14 buts) a porté durant sa carrière les maillots de l'Inter Milan (2007-2010), de Manchester City (2010-2013), de l'AC Milan (2013-2014 et 2015-2016), de Liverpool (2014-2015), de Nice (2016-2019) ou encore de l'OM (2019) où il a marqué des buts mais aussi laissé souvent un souvenir mitigé pour son attitude parfois dilétante.

## O MARSEILLE-PARIS SG

### Les Parisiens survolent le Clasico

Une soirée cauchemardesque pour l'OM à la maison. Au Stade Vélodrome, les Marseillais qui accueillent les Parisiens en 9e journée de Ligue 1 ce dimanche 27 octobre se sont effondrés lors de ce Clasico qui était très attendu vu les formes des deux équipes.

Le PSG est en effet invaincu depuis le début du championnat et est premier du classement avec 20 points. Les doutes étaient néanmoins de mise après la contre-performance contre le PSV Eindhoven en Ligue des champions mardi (match nul 1-1). Quant à l'OM qui a fait une saison catastrophique l'année dernière, il enregistrait jusqu'alors une seule défaite en Ligue 1, pointant à la troisième place du classement.

Mais les Parisiens assoiffés de vengeance dans un stade hostile n'ont pas laissé une seule chance aux Olympiens en mar-

quant dès la 6e minute grâce à Joao Neves. C'est le premier but du Portugais avec le PSG. L'OM reçoit un nouveau coup de massue 15 minutes plus tard avec l'exclusion d'Amine Harit pour un coup de pied dangereux dans le ventre du Parisien Marquinhos.

## BANDEROLE CONTRE RETAILLEAU

À dix contre 11, le cauchemar continue pour les Marseillais avec un but contre son camp de Leonardo Balerdi, faisant doubler la mise pour le PSG. Les Parisiens enfoncent encore leur rival à la 40e minute avec un troisième but marqué par Bradley Barcola.

Des tirs ratés de Barcola, d'Ousmane Dembélé puis d'Asensio empêchent les Parisiens d'en remettre une couche. Ce qui ne permet pas cependant aux Marseillais de réduire l'écart malgré un tir

(non cadré) d'Adrien Rabiot, qui s'était pourtant illustré dans le match contre Montpellier la semaine dernière. C'est ainsi une nouvelle gifle pour l'OM, qui avait été assommé par le PSG la saison dernière. Au Parc des Princes, les Parisiens s'étaient imposés 4-0, puis avaient gagné 2-0 au Vélodrome. Ce dimanche soir, des supporters marseillais ont quitté le stade dès la mi-temps comme vous pouvez le voir ci-dessous.

Par ailleurs dans les tribunes, les supporters Marseillais s'en sont pris au ministre de l'Intérieur qui a annoncé des sanctions dès que des insultes homophobes et racistes étaient entendues dans un stade. Leur banderole déployée à la mi-temps disait : «Retailleau soutien N.1 de la manif pour tous. Et c'est nous les homophobes ?»

## CHOC REAL-BARÇA

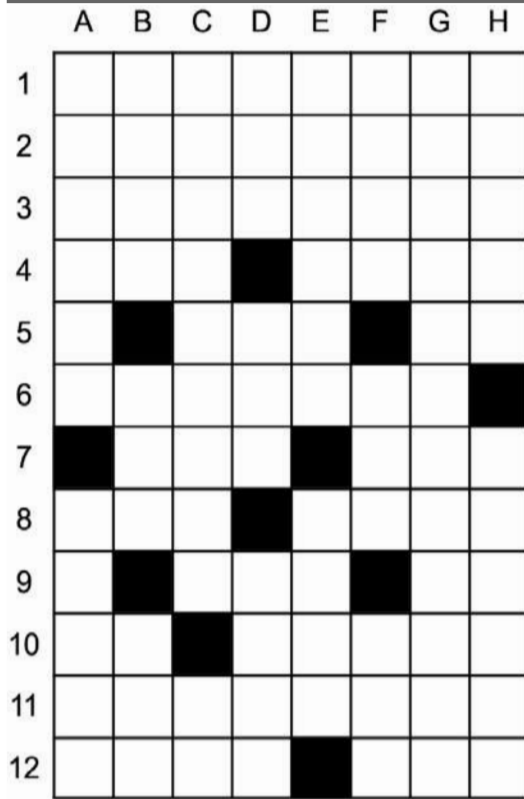
### Vinicius apporte son soutien à Yamal

Victimes d'insultes racistes au cours du Clasico remporté 4-0 par le Barça samedi contre le Real Madrid, Lamine Yamal, Raphinha et Ansu Fati ont pu compter sur le soutien de Vinicius, qui a publiquement condamné le racisme de certains supporters merengues. "Ce qui s'est passé hier au Bernabeu avec des insultes racistes est lamentable. Il n'y a pas de place pour ces criminels dans notre société. Tout mon soutien à Lamine, Ansu et Raphinha. Je sais que Madrid et la police feront de leur mieux pour identifier et punir les coupables", assure celui qui a souvent été la cible de propos racistes depuis son arrivée en Espagne

en 2018. L'attaquant madrilène a oublié de mentionner Alejandro Balde, qui a lui aussi été filmé en train d'être copieusement insulté par certains supporters au Bernabeu. Avant lui, le Real Madrid avait déjà condamné "tout type de comportement raciste, xénophobe ou violent", regrettant "profondément les insultes proférées hier soir par quelques supporters dans l'un des coins du stade". Depuis la presse espagnole s'est fait l'écho d'autres séquences que celle où l'on voit Lamine Yamal et Raphinha être pris pour cible avant de tirer un corner. Le champion d'Espagne en titre a assuré avoir "ouvert une enquête afin de localiser

et d'identifier les auteurs de ces insultes déplorables et méprisables, afin de prendre les mesures disciplinaires et judiciaires appropriées". La Ligue de football espagnole, qui condamne également les "insultes et gestes racistes" reçus par les joueurs catalans, affirme qu'elle va déposer plainte et répète son engagement pour "éradiquer tout comportement raciste et haineux dans et en dehors des stades". Plus tard dans la journée, le Conseil des sports espagnol (CSD) a déclaré que sa Commission contre la violence, le racisme, la xénophobie et l'intolérance dans le sport se réunirait lundi pour discuter de l'affaire.

# Mots Croisés



- HORizontalement**
1. Avais en ma possession.
  2. Vérifie la bonne mesure.
  3. Pêcheur spécialisé.
  4. La grande école. Maison de bois russe.
  5. Diplôme en fin de lycée. Registre du commerce.
  6. Dit l'un après l'autre.
  7. Se lance avec courage. Il informe 60 millions d'acheteurs.
  8. Produit explosif. Soirée brillante.
  9. Le passé d'un auxiliaire. Argon abrégé.
  10. Révérend Père. Emploi du temps fourni à la police.
  11. Petit canard sauvage.
  12. Pays. Général orienté au sud.

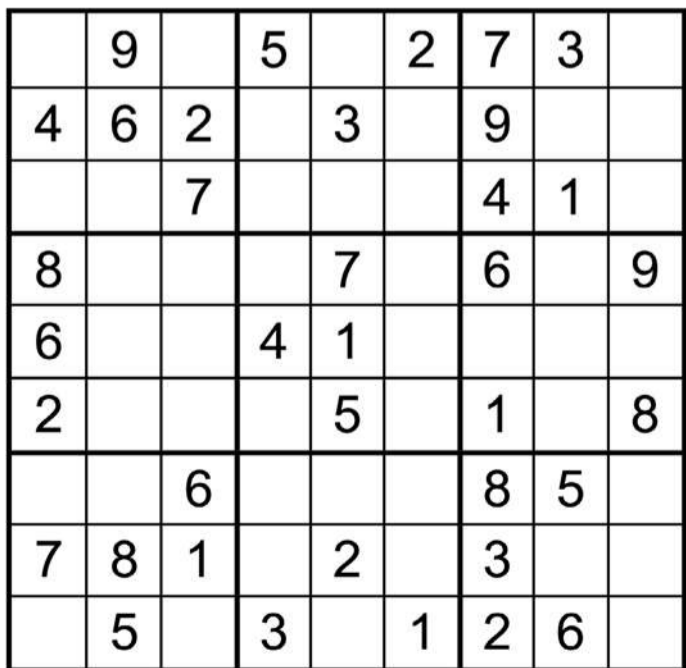
- VERTICALEMENT**
- A. Se décarcasse (se). Rangée d'osselets.
  - B. Vieux bahut anglais. Pas question ! Cas de nullité aux échecs.
  - C. Harcelé sans arrêt. Dieu égyptien.
  - D. Lauréat du scrutin. Esprit. Du doigté, de la délicatesse.
  - E. Elle est à lire pour mettre en service. Qui a pris un coup de froid.
  - F. On en fait du pastis. Indentation bretonne. Il se jette dans le Rhin en passant par Mulhouse.
  - G. Qui reste de marbre.
  - H. Bloc de glacier. Telle une dent gâtée.

# LES MOTS FLÉCHÉS

TEST SCIENTIFIQUE	SIF-FLEMENT	ACRONYME ÉNERGÉTIQUE	ATTAQUE LES BASES	ABRIS DE VERRES	ÉLOIGNER L'APPREHENSION
BIEN CRISPANTES	DÉBOI-SEMENTS	MESSAGE	CAPITALE BALTE	ON L'ASSIMILE AU PIF	DÉCOU-RONNES
ÉTAT SOU-VERAIN					
FUITE DE CAPITAUX			POCHE POUR UNE SALADE POCHEE		
BIFFA				IL S'ÉCLAIRE DES POTRON-MINET	DONNE UN SON DE CLOCHE
AUTHENTI-FIE CE QU'ON RAPPORTE					L'ERBIUM AU LABO-RATOIRE
					PROCHE DU SUD
EXPRIME L'IRONIE					
BOÎTE DE CRÈME					CAP SUR LA MÉDI-TERRANÉE (DE LA)
					CE N'EST PAS UN TRACAS EN MUSIQUE
PETIT POIDS					
BASE DE GOLFEUR		CHAÎNE FRANCO-SUISSE	QUI A OUBLIÉ SES SOUCIS	À NE PAS DIFFÉRER	ABRÉVIA-TION D'UNE BORNE
		ASSURE UN REPLI		ASPIRER TRÈS FOR-TEMENT	L'ARGENT
C'EST DU COURANT FORT	NON OS-TENSIBLE				
	JACQUES, QUI FUT CINÉASTE				
		A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ	AIR DE RASTA		
		VOLÉE DE BRAVOS	ÉLÉMENT D'UNE CHARRUE		
COMME UNE POUDRE D'ÉMÉRI					
TABLE					
			ON AURAIT PU Y VIVRE EN PAIX		
EN MANQUE D'EXER-CICE					



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

CUISANT DELUGE DISSOUDRE ECOLO EPAIS EPUISE JEUNE LAOTIEN LIEVRE  
 MOTORISER NIVOSE ORSEILLE OURAGAN PECHE PELERINE PELLETEE PENE PISTE  
 PRAIRIE QUETER QUID REDAN REINE REVISION RIPOSTE ROTENGLÉ SERIEL  
 SIAL UREE

E	N	E	P	R	D	E	E	N	I	E	R
E	U	R	E	E	C	L	Q	T	P	E	N
L	N	D	L	O	L	U	E	U	S	O	R
G	A	U	L	I	Q	E	I	I	I	I	I
N	G	O	E	I	U	S	R	S	R	D	P
E	A	S	T	J	E	O	I	I	A	E	O
T	R	S	E	I	T	V	A	A	N	N	S
O	U	I	E	O	E	I	R	P	L	E	T
R	O	D	M	R	R	N	P	E	C	H	E

18<sup>E</sup> FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

# 16 films en compétition

Les festivités de la 18<sup>ème</sup> édition du festival national du film amazigh (FNFA) se poursuivent à Tizi-Ouzou, à la faveur d'un riche programme et varié. L'évènement a débuté samedi au cinéma Djurdjura, à Tizi Ouzou. Il sera clôturé demain.

Cette édition a connu des moments forts qui marqueront les présents à jamais, avec «Fourroulu», un film réalisé par Ali Berkennou, en séance d'ouverture, en hors compétition. «Fourroulu» est le personnage principal de la belle et originale œuvre romanesque «Le fils du pauvre» de l'illustre Mouloud Feraoun. Au programme de la journée d'hier, lundi, une conférence intitulée «Le cinéma algérien à travers l'histoire», animée par le confrère Salim Aggar qui retrace la genèse du cinéma national et son évolution dans le temps. Ainsi que la projection de «Tayara Saфра» de Hadjer de Hadjer Sebata et «La vie d'après» de Anis Djeaad et de deux films d'animation Atmaten (Les frères), Mazigh (Berbère) et le documentaire «Le chemin vert». Ceci pour la matinée. Pour l'après-midi, il est prévu la projection deux films, court et long métrage qui sont respectivement : «Souvenirs sanglants» et «La trahison entre frères» (Lekhda3 Ger Watmaten). Par ailleurs, un riche programme de proximité est prévu pour cette



18<sup>ème</sup> édition du (FNFA), dont notamment la projection de nombreux films dans les salles de cinéma et centres culturels des localités de la wilaya : «L'opium et le bâton», «Fadhma N'Soummer», «Desert Rose». La journée de demain sera consacrée à la projection de deux films d'animation et d'un court métrage au cours de la matinée ; «Anwa Id Agellid N'tezgi ? (qui est le roi de la jungle ?)», «La Kaza Blanche» et «Hucdardam». Pour l'après-midi, un autre court

métrage «Le chant de la Sirène» et «Libre» (Cour Métrage) et «Argu» (Long métrage). Par ailleurs, les 16 films en compétition au cours de cette 18<sup>ème</sup> édition du FNFA ont été sélectionnés parmi 30 œuvres déposées au secrétariat du festival.

## BELKACEM HADJADJ : UN NOUVEAU FILM EN VUE

Le talentueux acteur et cinéaste Belkacem Hadjadj a affirmé, en marge du festival, que «c'est une grande fierté que d'être honoré

par les siens dans cette wilaya creuset de la culture nationale et une ville dépositaire de la dynamique culturelle». En aparté, il fera part de son nouveau projet. «Je suis en pleine préparation d'un nouveau film mais je ne vous en dirai pas plus». Plusieurs oeuvres concourent dans chacune des quatre catégories (long et court métrage, documentaire et film d'animation) pour l'«olivier d'or» discerné au terme de chaque édition du festival. Dans la catégorie long

métrage, il y a «lexda3 ger watmaten» (Trahison entre frères) de Nouredine Amirouche, «Tuzyint» (La Belle) de Lounes Amroune, «Argu» (Rêve) de Omar Belkacemi et «Amechah 3» de Nabil Mouhoubi. A noter que le jury du festival est composé de la dramaturge Hamida Ait El Hadj, du musicien et compositeur Djafer Ait Menguellet ainsi que des réalisateurs, Said Mehdaoui, Ameer Behloul et Slimane Boubekour.

A.S

## SALON ARABE DE LA PHOTOGRAPHIE À BORDJ BOU ARRERIDJ

### Le photographe palestinien Fadi Thabet attire un nombre considérable de visiteurs

Le salon arabe de la photographie, qui se tient à Place de la Citadelle, dans le centre de Bordj Bou Arreridj sous le slogan «Regard sur la Palestine», connaît une affluence remarquable des visiteurs, notamment au stand du photographe palestinien Fadi Thabet. Le stand de ce photographe a attiré un public nombreux venu exprimer la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère, dans une conjoncture marquée, notamment, par l'agression sioniste ininterrompue sur la bande de Ghaza. Kheireddine Belaloui, président de l'association «Aïn» pour la créativité culturelle à Bordj Bou Arreridj, structure organisatrice de cette manifestation qui a débuté samedi pour se poursuivre jusqu'à lundi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le stand du photographe palestinien de Ghaza, Fadi Thabet, suscite un vif intérêt des visiteurs du salon, dès lors qu'il «reflète véritablement la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère dans

sa résistance à l'armée d'occupation sioniste». Fadi Thabet n'a pu être présent en raison du blocus imposé à la bande de Ghaza, mais il a transmis, via Internet, une série de photographies qui mettent en lumière les souffrances de la population de la bande de Ghaza, soumise à des bombardements sionistes continus. Des photographies qui ont pu être réimprimées et exposées lors de ce salon arabe. L'exposition vise à «mettre en exergue la solidarité sans faille du peuple algérien avec la cause palestinienne», a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit également de «valoriser le travail de ce photographe de talent qui a mis son objectif au service de la cause de son pays meurtri». L'image valant mille mots, «le salon met aussi en valeur des photographies de paysages et d'attractions touristiques réalisées par des participants de plusieurs pays arabes», a encore indiqué M. Belaloui. Le photographe tunisien Mourad Gharafi, exprimant son «plaisir» de se trouver en

Algérie pour participer à cet événement de soutien à la cause palestinienne, a noté que le photographe Fadi Thabet «a pu, à travers ses clichés, attirer l'attention sur les souffrances du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, depuis plus d'une année, et transmettre les détails des déplacements incessants et des souffrances de milliers de sans-abri, exposés à la faim et aux maladies». Abderrahmane Abderrassoul, photographe venu de Libye, a déclaré que le but de sa participation est de «faire connaître et de mettre en valeur les sites touristiques de son pays» et de «rencontrer et d'échanger des expériences avec (ses) pairs arabes». Cette manifestation culturelle, la première du genre dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a vu la participation de 165 photographes, dont 41 venus de Tunisie, de Libye, de Mauritanie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, du Sultanat d'Oman, des Emirats Arabes Unis, de Jordanie et de Palestine.

APS

## COURT MÉTRAGE AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE NOUAKCHOTT

### «Les murmures de l'aube» de Kamel Rouini remporte le prix du meilleur

Le film «Les murmures de l'aube» du réalisateur algérien Kamel Rouini a remporté le prix du meilleur court métrage lors de la deuxième édition du Festival international du film de Nouakchott (22-26 octobre), a indiqué un communiqué du Centre algérien de développement du cinéma (CADC). Ce court métrage de 17 minutes, produit par le CADC dans le cadre du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, sur un scénario de feu Mohamed Adlène Bekhouche, met en avant les rôles importants qu'ont joué les enfants durant la Guerre de libération. Il raconte l'histoire du petit Hocine, campé par Abdelfatah Ghouini, qui se démène pour sauver la vie de son chien suite à la décision des révolutionnaires d'abattre les chiens du village dont l'aboiement la nuit attirait l'attention de l'ennemi. Pour éviter ce triste sort à son chien, Hocine le cache dans la montagne et continue de s'en occuper à l'insu de son père moudjahid. Une nuit, alors qu'il allait nourrir son chien dans sa cachette, Hocine aperçoit en chemin une patrouille de l'armée française en direction du village où se trouvaient les moudjahidine. Aussitôt, il s'empresse d'en avertir les révolutionnaires, qui, prévenus à temps grâce à lui, réussissent à tendre une embuscade aux soldats ennemis. A travers cette première expérience dans la réalisation, Kamel Rouini plonge le spectateur dans un univers plein d'humanité, en montrant la contribution et le rôle des enfants durant la glorieuse Guerre de libération. La Palestine était l'invitée d'honneur de cette deuxième édition du Festival international du cinéma de Nouakchott, qui est organisé par le ministère mauritanien de la Culture et des Arts.

# 16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU REÇU AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU reçu au ministère de l'Intérieur, a indiqué hier lundi un communiqué du ministère. Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk, a reçu le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Abdullah El Dardari, dans le cadre des relations de coopération internationale, a indiqué

lundi un communiqué du ministère. Cette rencontre a été « l'occasion de passer en revue les principaux axes de coopération dans les domaines relevant des compétences du secteur, à la lumière du cadre de référence de la coopération en faveur du développement durable », a précisé la même source. La rencontre a également permis de mettre en avant « les résultats positifs dans la mise en œuvre des programmes liés à la gouvernance locale et à la démocratie participative, ainsi qu'en

matière de sécurité, de lutte contre le trafic de drogues et de lutte contre la violence à l'égard des femmes », a ajouté le communiqué. Les deux parties ont également évoqué « les moyens de renforcer la coopération dans les domaines du développement local, des conditions de scolarisation et de la sécurité routière, ainsi que les moyens d'intensifier les efforts en matière d'appropriation et de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local », selon la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 29 OCTOBRE 2024 // N°934 // PRIX 20 DA

UNIVERSITÉ DE BEJAIA

## Les thérapies non pharmacologiques en débat

**Le laboratoire LASSU « Société, Santé, Urbanité » en collaboration avec le laboratoire Santé Mentale et Neurosciences de la faculté des Sciences humaines et sociales de l'université de Béjaia ont organisé dimanche dernier un colloque national sous le thème : "Les thérapies non pharmacologiques et la diminution du trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité" (TDA/H).**

Ce colloque est basé principalement sur trois axes, le premier axe, " l'approche comportementale, qui s'articule sur les comportements des enfants TDH au sein de sa famille, à l'école et dans l'environnement sociale, le second axe est : l'approche cognitive ; quelle est la fonction exécutive de l'enfant TDA/H et son traitement à travers les jeux vidéos et les outils numériques et enfin le dernier axe : l'approche par activité physique : quelle est le rôle de l'activité physique avec ses variantes, jeux aéronautique, jeux en plein air et jeux collectifs sur la diminution du trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité. Un colloque qui a connu la participation de plusieurs conférenciers algériennes, à l'instar de : Laghouat, Ghardia Sétifet Batna. Selon Dr Djerada Thinhinane, présidente du colloque « Cet événement a pour objectif de sensibiliser les citoyens d'une manière générale et les parents en particulier, sur l'existence des troubles d'attention, avec ou sans l'hyperactivité chez les enfants dans la société algérienne » et d'essayer de



trouver des solutions non pharmacologique, entre autres, où durant son développement mental et physique, l'enfant scolarisé est confronté à certaines pathologies qui peuvent nuire à son acquisition cérébrale notamment les troubles des fonctions cognitives, qui sont fréquemment observés par des troubles neuro-pédiatriques, neuro-développement, et par des troubles spécifiques des fonctions cognitives, appelés communément, troubles DYS (Rap-

port INSERM, 2009, 2014 et 2016, DSM5 ; CIM10). Pour Dr Abdi Samira, directrice du laboratoire "Santé mentale et neurologie" de la faculté des Sciences Humaines et Sociales : ce colloque a réuni beaucoup d'enseignants chercheurs et médecins spécialistes venus dans plusieurs universités du pays, des pédiatres, , pédopsychiatres, dans le domaine sportifs mais également des chercheurs en psychologie " " L'enfant atteint de TDA/H doit être

pris en charge lorsque ces symptômes altèrent de manière durable et significative, le fonctionnement social, scolaire et la qualité de vie de l'enfant ou adolescent" nous dit Pr BERRITIMA Abdelhalim, directeur du laboratoire LASSU "Société, Santé, Urbanité" à l'université de Béjaia. Une pathologie, qui selon les chercheurs, non comprise par les parents mais aussi dans le domaine de la santé publique, et qui se manifeste avant l'âge de 12 ans, sous une forme de triade symptomatique composée d'inattention, et La contribution scientifique des chercheurs et des spécialistes autour de cette pathologie s'effectuera dans un contexte pluridisciplinaire qui consisterait à situer les enfants atteints de TDA/H au centre des débats pour savoir comment seront-ils traités par thérapie comportementale " Lors de la clôture du colloque, un ensemble de recommandations relatives au sujet TDA/H, ont adopté et vont être soumises par les deux laboratoires aux institutions concernées.

**Idir Mehdaoui**

1<sup>È</sup> ÉDITION DE « TREG DJANET »

### 83 PARTICIPANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS AU RENDEZ-VOUS

La 1<sup>È</sup> édition de la course à distance maximale dans les pistes désertiques « Treg Djanet » a débuté lundi avec la participation de 83 coureurs dont 78 étrangers, a-t-on appris des organisateurs. Organisée sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports par la Fédération algérienne de sport et travail (FAST) et la direction locale du secteur, cette manifestation sportive regroupe, durant 5 jours (28 octobre/1<sup>er</sup> novembre), ces participants issus de 11 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal), selon la même source.

La course se déroule en cinq étapes et les coureurs devront parcourir près de 40 km par jour pour une distance globale de 222 km, a-t-on expliqué. Toutes les conditions requises sont réunies pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition, a affirmé le DJS, Ouamane Fodil. Selon des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants étrangers, ces derniers sont convaincus que cette course est une « expérience inoubliable » pour eux, et leur permet de découvrir le paysage magnifique de cette région saharienne. Ils ont, par ailleurs, saisi cette occasion pour saluer l'hospitalité

des habitants locaux. De son côté, le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné que le rendez-vous sportif « Treg Djanet », a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, favoriser l'échange culturel et faire connaître les potentialités touristiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays. Cet événement international, qu'a abrité la wilaya de Timimoun pendant 2 ans de suite, contribuera également à attirer les médias qui sont appelés à contribuer au renforcement de la place de Djanet parmi les destinations touristiques privilégiées, a-t-il conclu.

## LANCEMENT DU CLUB DES MÉDIAS DE LA BOURSE D'ALGER

Lancement hier du Club des médias de la Bourse d'Alger, dans le but d'approfondir les relations avec les établissements médiatiques et d'assurer une couverture plus large des activités du marché financier. Le lancement officiel du Club des médias a été annoncé par le Directeur général (DG) de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, qui a souligné la symbolique de la date de lancement, coïncidant avec le 62<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision (28 octobre 1962). Dans une déclaration à la presse, Benmouhoub a précisé que ce Club se voulait un espace permettant aux journalistes de transmettre des informations « exactes et précises » sur les activités de la Bourse, compte tenu de l'importance de l'information dans la cotation des actions et la stimulation des transactions boursières. Dans ce cadre, une 1<sup>È</sup> session de formation a eu lieu aujourd'hui au siège de la Bourse d'Alger, au profit des journalistes du Club des médias, représentant divers établissements médiatiques. Cette session a été l'occasion d'expliquer les principaux concepts et cadres légaux régissant les activités de la Bourse. Par ailleurs, Benmouhoub a mis en avant la volonté des hautes autorités de dynamiser les activités du marché financier en Algérie, soulignant que la Bourse ambitionne de devenir l'un des principaux canaux de financement économique, notamment à travers l'entrée en bourse de nouvelles sociétés. Le DG a également souligné, dans ce cadre, l'importance des dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2025 relatives à l'émission des titres « sukuk souverains » (obligations conformes à la charia), qui « sont à même de donner une impulsion à la Bourse d'Alger ».

